



Réf. : 2025-12-D-22-fr-5

Orig. : EN

Rapport statistique concernant l'offre de soutien éducatif et l'éducation inclusive dans les Écoles européennes pour l'année scolaire 2024-2025

Approuvé par le Conseil supérieur des Écoles européennes

Réunion des 15, 16 et 17 avril 2026 à Riga (Lettonie) – hybride



Table des matières

Introduction.....	3
I. Vue d'ensemble du Soutien éducatif.....	4
I.1. Élèves bénéficiant des différentes formes de Soutien éducatif	4
I.2. Répartition des différentes formes de soutien par école et par cycle	6
I.3. Répartition du Soutien général, modéré et intensif B par matière	9
II. Soutien intensif A	11
II.1. Évolution du nombre d'élèves bénéficiant du SIA	11
II.2. Élèves bénéficiant du SIA par école et par cycle.....	12
II.3. Ventilation des élèves bénéficiant du SIA par section linguistique / Nombre d'élèves bénéficiant du SIA par rapport à la population scolaire totale de la section	14
II.4. Pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA par année	15
II.5. Diagnostics des élèves bénéficiant du Soutien intensif A	17
II.6. Soutien intensif A par matière.....	19
II.7. Élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques dont l'admission a été refusée	21
II.8. Taux de promotion des élèves bénéficiant du SIA	21
II.9. Conventions de Soutien intensif A résiliées.....	23
II.10. Personnel employé dans le domaine du Soutien intensif A	24
II.11. Conventions tripartites	26
II.12. Temps consacré au Soutien intensif A	27
II.13. Dispositions particulières	31
III. Moyens nécessaires au Soutien éducatif	33
III.1. Les enseignants qui apportent toutes les formes de soutien	33
III.2. Assistants au Soutien éducatif.....	37
III.3. Coordination du Soutien éducatif.....	38
IV. Résultats des candidats au Baccalauréat européen bénéficiant de dispositions particulières	39
V. Budget affecté au Soutien éducatif	40
VI. Activités de formation et de coordination	43
VI.1. Activités de formation mises en place au niveau de l'école	43
VI.2. Activités de formation développées au niveau du système	46
VII. Constatations effectuées	47
VIII. Domaines dans lesquels approfondir la réflexion au niveau des écoles et du système	48

Introduction

La mise en œuvre de la Politique en matière de Soutien éducatif fait l'objet d'un rapport annuel. Le présent rapport couvre l'année scolaire 2024-2025.

Le contenu du rapport est resté sensiblement le même de 2015 à 2022. L'évolution des thèmes principaux a été suivie, et la structure ainsi que le format des tableaux et des graphiques sont restés inchangés. Afin de dresser un tableau plus complet du Soutien éducatif dispensé dans les Écoles européennes (EE), certaines questions ont été légèrement modifiées à partir du rapport de 2022-2023 et des données supplémentaires ont été demandées, tout en maintenant la comparabilité des rapports au cours des différentes années. Les données ont été recueillies au moyen d'une enquête en ligne menée grâce à un questionnaire électronique envoyé aux écoles le 30 juin 2025.

Les données des écoles sont arrêtées au 31 août 2025. Les données recueillies par les écoles ont été compilées par le BSGEE et analysées par les inspecteurs chargés du Soutien éducatif en coopération avec le BSGEE. Le groupe de travail « Politique en matière de Soutien éducatif » a examiné l'analyse et le projet de rapport lors de sa réunion de janvier 2026.

Le présent rapport statistique, relatif à l'année scolaire 2024-2025, contient des informations sur le Soutien général, le Soutien modéré, le Soutien intensif A (SIA) et le Soutien intensif B (SIB). Le suivi du Soutien éducatif est assuré par école, cycle et forme de soutien. Trois années scolaires consécutives sont présentées dans le rapport concernant le soutien général, modéré et intensif B ; dans certains cas, lorsqu'il est nécessaire de faire apparaître l'évolution de la situation, cette évolution est présentée sur quatre années consécutives. La partie du rapport consacrée au SIA présente l'évolution sur quatre ans lorsque c'est nécessaire et que les données utiles sont disponibles.

La Politique actuelle prévoit qu'un soutien est organisé en fonction des besoins des élèves et peut prendre la forme soit d'un soutien individuel soit d'un soutien en groupe, pour une période brève ou longue. Tout élève peut bénéficier de plusieurs formes de soutien différentes en même temps. Lorsqu'on indique le nombre d'élèves bénéficiant d'une forme quelconque de soutien, chaque élève est compté comme un élève bénéficiant d'un Soutien général, modéré, SIA ou SIB.

Le présent rapport statistique est toujours basé sur des données quantitatives et ne peut donner d'explications concernant les résultats obtenus.

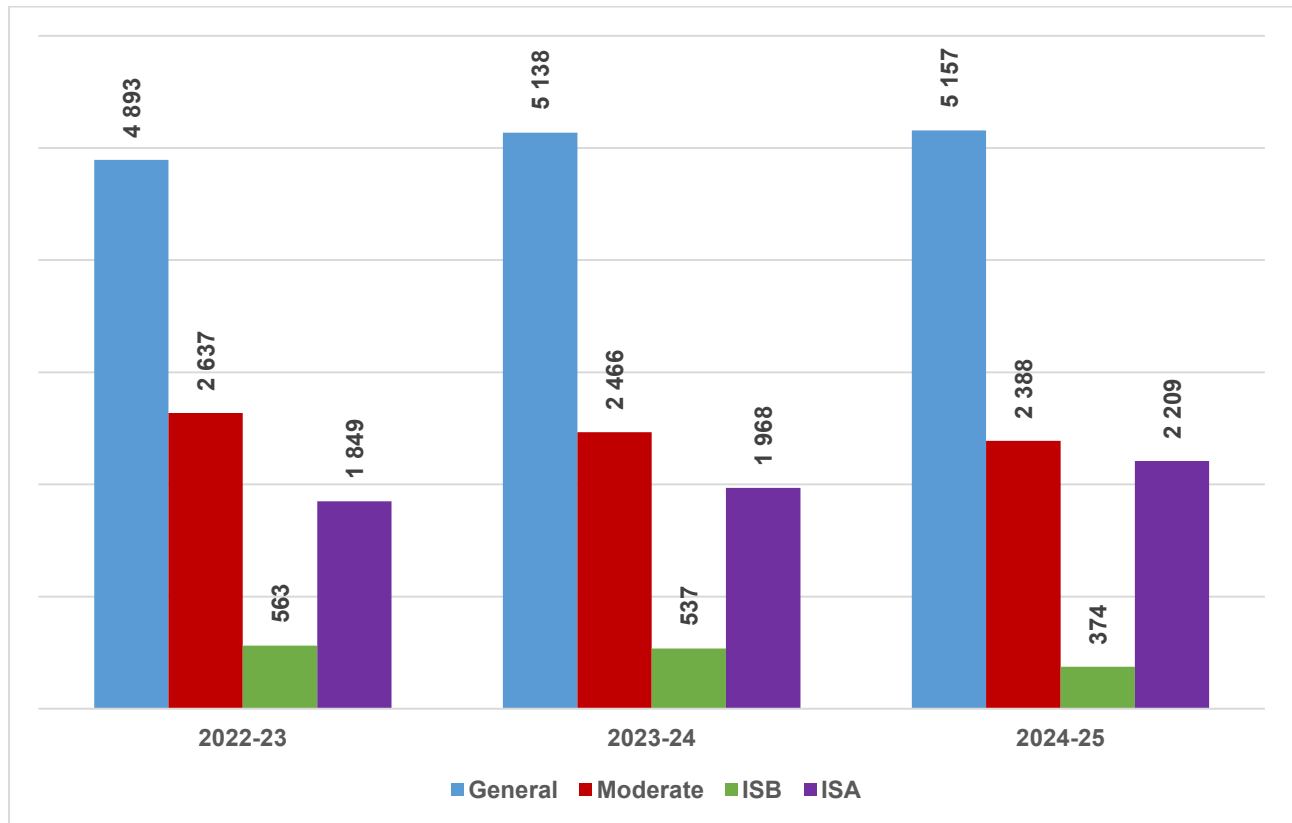
Enfin, les écoles devraient analyser les résultats globaux et les résultats de leur école et utiliser ces informations dans leur travail de développement interne et leur planification.

I. Vue d'ensemble du Soutien éducatif

I.1. Élèves bénéficiant des différentes formes de Soutien éducatif

Au 31 août 2025, les Écoles européennes comptaient un total de 29 173 élèves. C'est cet effectif qui est utilisé lorsque la population scolaire totale des Écoles européennes est indiquée. Si un élève bénéficie de plusieurs formes de Soutien éducatif, il compte pour un élève dans chaque forme de Soutien éducatif dont il bénéficie. Le Graphique 1 montre l'évolution des populations bénéficiant d'un Soutien éducatif dans les Écoles européennes au cours des trois dernières années scolaires. On constate une stabilité globale du nombre d'élèves bénéficiant d'un Soutien éducatif depuis l'année dernière, résultant d'une diminution du nombre d'élèves bénéficiant d'un Soutien modéré (-3,2 %) et d'un Soutien intensif B (-30,4 %) et d'une augmentation du nombre d'élèves bénéficiant d'un Soutien général (+0,4 %) et intensif A (+12,2 %).

Graphique 1 : Évolution des populations bénéficiant d'un soutien éducatif (individuel ou en groupe)



Remarque : les élèves de Luxembourg I bénéficiant d'un Soutien général dans les cycles maternel et primaire ne figurent pas dans ce graphique. Pour ces élèves, le concept de Soutien général a changé en 2023-2024 : le Soutien général a été dispensé par le biais du système d'« enseignement en équipe » dans toutes les classes, de sorte que tous les élèves de Luxembourg I de ces cycles en ont bénéficié (environ 1 300 élèves). Ce type de soutien a été apporté selon une approche axée sur les projets, selon laquelle chaque classe a bénéficié d'un enseignant de soutien pendant 2 à 3 heures pour aider les élèves à travailler en petits groupes.

La forme la plus courante de Soutien éducatif est le **Soutien général** (SG), qui est offert dans toutes les écoles et tous les cycles, à l'exception du cycle maternel de l'EE de Bergen. Le pourcentage d'élèves bénéficiant du Soutien général a augmenté progressivement au cours de la période d'observation de trois ans 2022-2025 (et davantage encore si l'on tient compte également des élèves de Luxembourg I).

- Aux EE de Bergen, Bruxelles I, Karlsruhe, Luxembourg I, Mol et Varèse, plus de 20 % des élèves ont bénéficié du Soutien général. Par rapport à l'année dernière, c'est à Mol que la plus forte augmentation de cette forme de soutien a été enregistrée (+35,7 %) tandis que l'EE d'Alicante enregistre la plus forte baisse (-12,7 %, après une forte augmentation l'année dernière, revenant ainsi au niveau d'il y a deux ans).
- Parmi les écoles, la différence entre les pourcentages les plus faibles et les plus élevés d'élèves bénéficiant d'un Soutien général est de 30 %.

Vient ensuite le **Soutien modéré** (SM).

- C'est à Francfort que le SM est le plus utilisé, 17,3 % de la population scolaire en bénéficiant.
- Le SM est moins utilisé à Karlsruhe (1,4 % des élèves).
- Parmi les écoles, la différence entre les pourcentages les plus faibles et les plus élevés d'élèves bénéficiant d'un Soutien modéré dans les différentes écoles est de près de 16 %.

Le **Soutien intensif B (SIB)** est une forme de Soutien intensif à court terme utilisé pour aider un élève qui n'a pas de besoins éducatifs spécifiques (p. ex. un soutien linguistique intensif), mais qui n'est pas en mesure de suivre le programme standard.

- Le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIB est faible. Il varie entre 0,1 et 2,8 % dans les différentes EE.
- C'est à Luxembourg II que le SIB est le plus utilisé (2,8 % des élèves).
- Aucun SIB n'est proposé à Bruxelles III, Luxembourg I et Mol en maternelle et en primaire. Le SIB est rarement proposé à Varèse.
- Parmi les écoles, la différence entre les pourcentages les plus faibles et les plus élevés d'élèves bénéficiant d'un Soutien intensif B est de 2,7 %.

Le **Soutien intensif A (SIA)** est utilisé dans toutes les écoles et tous les cycles, sauf dans le cycle maternel pour certaines écoles (Bruges, Francfort, Karlsruhe, Munich). Le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA augmente régulièrement ; il atteint aujourd'hui 7,6 % de la population des EE. Par rapport à l'année scolaire 2020-2021, cela représente une augmentation de +5,5 %, alors que l'augmentation de la population scolaire totale était de +3,3 % au cours de la même période (en 2020-2021, la proportion d'élèves bénéficiant du SIA parmi la population scolaire totale était de 5,5 %).

- Le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA est nettement supérieur à la moyenne à Luxembourg I et Luxembourg II (plus de 14 %).
- Le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA est relativement faible à l'EE de Varèse (moins de 3 %).
- Parmi les écoles, la différence entre les pourcentages les plus faibles et les plus élevés d'élèves bénéficiant d'un Soutien intensif A est de 14,3 %.

Tableau 1 : Pourcentage d'élèves* inscrits à un cours de Soutien éducatif (% d'élèves bénéficiant d'un Soutien éducatif par rapport à l'effectif total des écoles par année)

	Général			Modéré			Intensif B			Intensif A		
	22-23	23-24	24-25	22-23	23-24	24-25	22-23	23-24	24-25	22-23	23-24	24-25
Ali	12,4%	25,6%	12,8% ▼	6,3%	3,8%	4,8% ▲	2,1%	0,7%	1,8% ▲	3,7%	4,5%	6,1% ▲
Ber	22,7%	26,4%	21,1% ▼	2,7%	3,4%	3,9% ▲	0,0%	0,6%	0,2% ▼	2,8%	5,2%	6,8% ▲
B I	17,2%	25,0%	25,0% ▲	4,5%	5,2%	5,0% ▼	2,0%	2,3%	1,7% ▼	6,1%	6,3%	6,6% ▲
B II	16,9%	14,4%	15,5% ▲	8,3%	8,6%	9,3% ▲	0,9%	0,7%	0,5% ▼	5,1%	4,8%	5,5% ▲
B III	17,1%	20,0%	16,4% ▼	2,4%	3,1%	4,0% ▲	0,8%	2,4%	0,1% ▼	5,7%	5,3%	5,9% ▲
B IV	13,0%	12,3%	17,3% ▲	12,2%	2,1%	8,3% ▲	2,6%	1,2%	1,7% ▲	3,4%	3,9%	4,2% ▲
Frf	28,3%	22,2%	19,4% ▼	15,3%	16,4%	17,3% ▲	1,7%	2,0%	1,5% ▼	4,3%	4,8%	6,0% ▲
Kar	42,9%	34,7%	33,6% ▼	5,1%	9,8%	11,1% ▼	4,9%	8,0%	1,8% ▼	4,4%	4,3%	4,7% ▲
Lux I	8,5%	43,3%	45,4% ▲	13,3%	14,9%	13,7% ▼	1,3%	0,6%	1,1% ▲	11,7%	14,8%	16,6% ▲
Lux II	7,5%	15,0%	12,4% ▼	5,0%	6,9%	4,8% ▼	2,7%	2,3%	2,8% ▲	10,1%	12,7%	14,1% ▲
Mol	27,6%	6,6%	42,3% ▲	29,1%	49,9%	14,7% ▼	1,4%	0,3%	0,3% ▲	3,9%	4,0%	4,9% ▲
Mun	27,8%	20,0%	18,6% ▼	5,1%	5,4%	4,8% ▼	4,9%	4,0%	2,0% ▼	4,3%	4,9%	5,7% ▲
Var	11,4%	20,2%	21,0% ▲	29,1%	10,5%	11,9% ▲	0,1%	0,1%	0,1% ▲	2,8%	2,4%	2,3% ▼
TOTAL	16,9%	20,9%	22,3% ▲	9,1%	8,4%	8,2% ▼	1,9%	1,8%	1,3% ▼	6,0%	6,7%	7,6% ▲

* Si un élève bénéficie de plusieurs formes de Soutien éducatif, il compte pour un élève dans chaque forme de Soutien éducatif dont il bénéficie

Tableau 2 : Nombre absolu d'élèves qui bénéficient d'un Soutien intensif A dans les Écoles européennes et leur pourcentage par rapport à la population scolaire totale des Écoles européennes

Août 2022	Août 2023	Août 2024	Août 2025
6,0%	6,4%	6,7%	7,6%
N=1 721	N=1 849	N=1 968	N=2 209

I.2. Répartition des différentes formes de soutien par école et par cycle

Dans cinq écoles, le **nombre d'élèves** bénéficiant d'un Soutien éducatif est équilibré **entre les cycles** (voir Tableau 3), et dans trois écoles supplémentaires, il est presque équilibré.

Dans deux écoles, la proportion est beaucoup plus importante dans le cycle secondaire (Bergen et Varèse) tandis que dans trois écoles, la prévalence est supérieure dans les cycles maternel et primaire (Bruxelles I, Francfort et Luxembourg I).

La répartition des **différentes formes** de Soutien éducatif diffère entre les cycles au sein d'une même école. La comparaison des données des trois dernières années (à partir de l'année 2022-2023) montre certaines évolutions dans quelques écoles :

- L'EE de Bergen a offert un soutien nettement plus important en Secondaire pendant ces trois années scolaires.

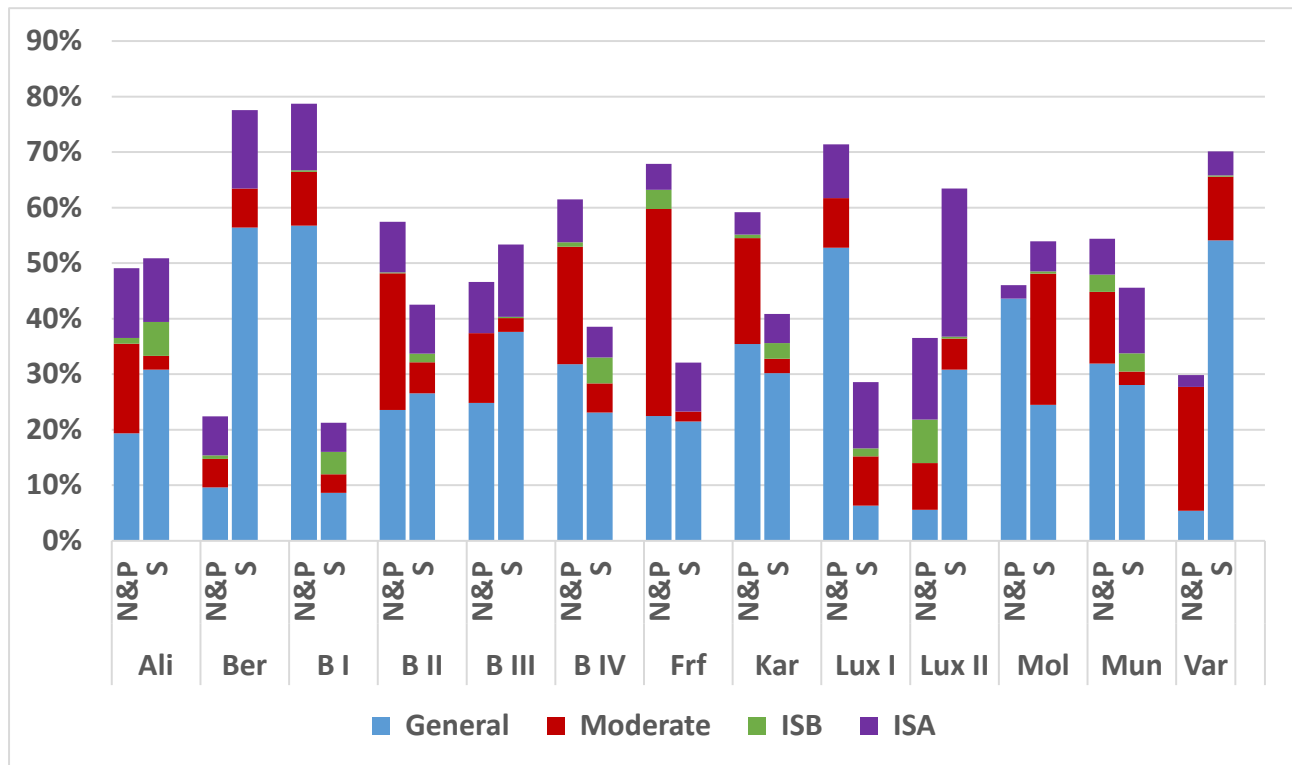
- L'École européenne de Bruxelles I a organisé beaucoup plus de Soutien éducatif aux cycles maternel et primaire qu'en Secondaire pendant ces trois années scolaires.
- L'EE de Luxembourg I offre, depuis 2023-2024, un soutien nettement plus important dans les cycles maternel et primaire : désormais, tous les élèves de maternel et primaire peuvent bénéficier d'un Soutien général par le biais de l'enseignement en équipe. Par conséquent, tous les élèves de ces cycles sont comptabilisés dans ce tableau.

Cette année scolaire également, toutes les écoles ont utilisé toutes les formes de soutien éducatif, bien que le SIB n'ait pas été utilisé dans tous les cycles à Bruxelles III, Francfort, Luxembourg I, Mol et Varèse.

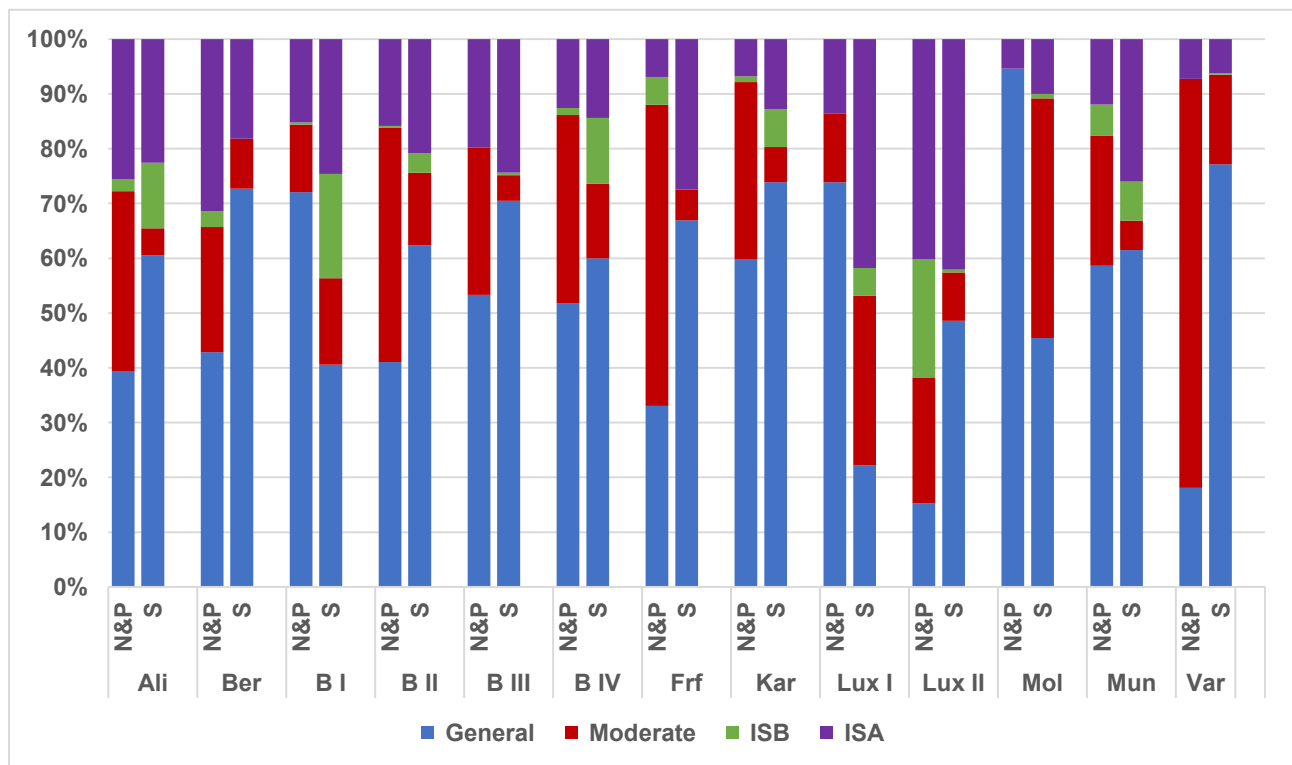
Tableau 3 : Évolution de la répartition du soutien entre les cycles, école par école

École	2022-2023		2023-2024		2024-2025	
	M&P	Sec	M&P	Sec	M&P	Sec
Alicante	57 %	43 %	41 %	59 %	49 %	51 %
Bergen	23 %	77 %	24 %	76 %	22 %	78 %
Brussels I	73 %	27 %	81 %	19 %	79 %	21 %
Brussels II	53 %	47 %	58 %	42 %	57 %	43 %
Brussels III	43 %	57 %	40 %	60 %	47 %	53 %
Brussels IV	60 %	40 %	43 %	57 %	61 %	39 %
Frankfurt	46 %	54 %	65 %	35 %	68 %	32 %
Karlsruhe	58 %	42 %	56 %	44 %	59 %	41 %
Luxembourg I	47 %	53 %	70 %	30 %	71 %	29 %
Luxembourg II	47 %	53 %	35 %	65 %	37 %	63 %
Mol	46 %	54 %	39 %	61 %	46 %	54 %
Munich	47 %	53 %	45 %	55 %	54 %	46 %
Varese	22 %	78 %	43 %	57 %	30 %	70 %
TOTAL	48 %	52 %	49 %	51 %	52 %	48 %

Graphique 2a : Proportion d'élèves bénéficiant des différentes formes de soutien, ventilée par école et par cycle (total par école = 100 %)



Graphique 2b : Proportion d'élèves bénéficiant des différentes formes de soutien, ventilée par école et par cycle (total par cycle = 100 %)



I.3. Répartition du Soutien général, modéré et intensif B par matière

Ces trois formes de soutien sont surtout apportées en langues (LI et LII) et en mathématiques, dans tous les cycles. Si un élève bénéficie de plusieurs formes de Soutien éducatif dans différentes matières, il compte pour un élève dans chaque matière pour laquelle il bénéficie d'un soutien.

Au total, 509 enfants bénéficient d'un Soutien général, 137 d'un Soutien modéré, 59 d'un Soutien intensif B et 67 d'un Soutien intensif A. Le Soutien est principalement fourni en Langues (73 %). Les autres domaines d'apprentissage représentent les 27 % restants.

Tableau 4.1 : Maternelle

Maternelle	Général		Modéré		SIB		SIA		TOTAL	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Langue	457	76,3%	126	80,8%	59	83,1%	48	45,7%	690	74,1%
Autres domaines d'apprentissage	142	23,7%	30	19,2%	12	16,9%	57	54,3%	241	25,9%
TOTAL	599	100%	156	100%	71	100%	105	100%	931	100%

Les domaines dans lesquels un Soutien éducatif était assuré sont divisés en deux catégories : Les langues et les autres domaines d'apprentissage. Cela s'explique par le fait qu'en maternelle, les écoles adoptent une approche plus holistique également dans l'offre d'un Soutien éducatif.

Au total, 3 501 élèves bénéficient d'un Soutien général, 1 555 d'un Soutien modéré, 84 d'un Soutien intensif B et 954 d'un Soutien intensif A. Le soutien est essentiellement apporté en LI (49 %) et en mathématiques (29,8 %).

Tableau 4.2 : Primaire

Primaire	Général		Modéré		SIB		SIA		TOTAL	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Mathématiques	1 239	30,7%	510	29,7%	5	5,3%	422	28,7%	2176	29,8%
Langue 1	1 909	47,4%	832	48,5%	39	41,1%	801	54,4%	3581	49,0%
Langue 2	528	13,1%	267	15,6%	46	48,4%	81	5,5%	922	12,6%
Autres domaines d'apprentissage	355	8,8%	106	6,2%	5	5,3%	168	11,4%	634	8,7%
TOTAL	4 031	100%	1 715	100%	95	100%	1 472	100%	7 313	100%

Au total, 2 495 élèves bénéficient d'un Soutien général, 696 d'un Soutien modéré, 231 d'un Soutien intensif B et 1 188 d'un Soutien intensif A. Le soutien est essentiellement apporté en mathématiques (26,8 %), en LII (24,5 %), en LI (17,7 %) et dans la compétence « apprendre à apprendre » (8,2 %).

Tableau 4.3 : Secondaire

Secondaire	Général		Modéré		SIB		SIA		TOTAL	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Biologie	69	2,5%	3	0,3%	0	0,0%	17	1,1%	89	1,6%
Chimie	197	7,1%	10	1,1%	1	0,4%	9	0,6%	217	4,0%
Physique	133	4,8%	5	0,6%	1	0,4%	19	1,2%	158	2,9%
Sciences intégrées	19	0,7%	9	1,0%	0	0,0%	29	1,9%	57	1,0%
Éducation physique	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	9	0,6%	9	0,2%
Histoire	7	0,3%	2	0,2%	5	1,9%	7	0,5%	21	0,4%
Géographie	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	7	0,5%	7	0,1%
Économie	8	0,3%	1	0,1%	0	0,0%	4	0,3%	13	0,2%
Sciences humaines	1	0,0%	1	0,1%	0	0,0%	16	1,0%	18	0,3%
L1	190	6,9%	247	27,7%	32	12,0%	497	32,0%	966	17,7%
L2	744	27,0%	256	28,7%	125	46,8%	215	13,8%	1340	24,5%
L3	172	6,2%	30	3,4%	81	30,3%	44	2,8%	327	6,0%
L4	16	0,6%	0	0,0%	4	1,5%	5	0,3%	25	0,5%
ONL	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%	2	0,0%
Latin	1	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,0%
Mathématiques	790	28,7%	267	29,9%	15	5,6%	394	25,4%	1466	26,8%
TIC	1	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	7	0,5%	8	0,1%
Éducation musicale	7	0,3%	4	0,4%	0	0,0%	6	0,4%	17	0,3%
Éducation artistique	0	0,0%	1	0,1%	0	0,0%	9	0,6%	10	0,2%
Philosophie	41	1,5%	1	0,1%	0	0,0%	3	0,2%	45	0,8%
Morale non confessionnelle	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,2%	3	0,1%
Religion	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%	2	0,0%
Apprendre à apprendre	209	7,6%	47	5,3%	3	1,1%	192	12,4%	451	8,2%
Compétences sociales	0	0,0%	8	0,9%	0	0,0%	5	0,3%	13	0,2%
Autre	151	5,5%	1	0,1%	0	0,0%	52	3,3%	204	3,7%
TOTAL	2 756	100%	893	100%	267	100%	1 553	100%	5 469	100%

Si l'on tient compte du temps consacré à ces trois formes de soutien,

- **en maternelle**, la plus grande part du soutien est consacrée aux langues.
- **en primaire**, un Soutien éducatif est principalement apporté en LI (48,5 %), en mathématiques (29,5 %) et en LII (1,6 %). C'est le cas pour toutes les formes de soutien, à l'exception du SIB où les mathématiques ne représentent que 10,7 %.
- **en secondaire**, la plus grande part du soutien est apportée en mathématiques (26,8 %), en LII (25,5 %), en L1 (19,4 %), dans la compétence « apprendre à apprendre » (10,7 %), et en LIII (9,9 %).

II. Soutien intensif A

II.1. Évolution du nombre d'élèves bénéficiant du SIA

Le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA s'élève à 7,6 % de la population scolaire totale des EE. Le nombre d'élèves bénéficiant du SIA a augmenté de 12,2 % en l'espace d'un an. Cette année, le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA est légèrement inférieur dans les cycles maternel et primaire (46,2 %) que dans le cycle secondaire (53,8 %).

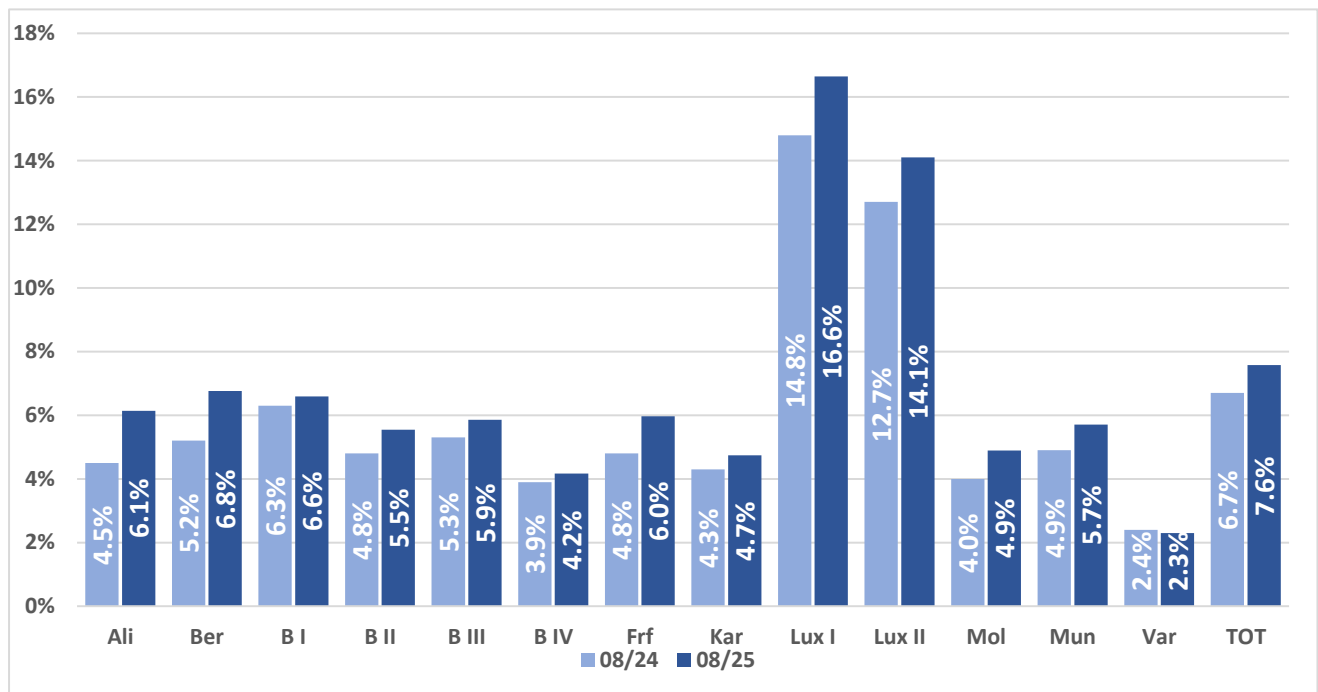
Tableau 5 : Nombre et pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA – Évolution d'août 2022 à août 2025

	Élèves SIA maternelle/primaire				Élèves SIA secondaire				Population scolaire totale				% élèves SIA			
	08/22	08/23	08/24	08/25	08/22	08/23	08/24	08/25	08/22	08/23	08/24	08/25	08/22	08/23	08/24	08/25
Ali	16	18	22	35	24	19	29	32	1 087	1 119	1 126	1 091	3,7%	3,3%	4,5%	6,1%
Ber	10	14	12	11	5	9	14	22	542	511	496	488	2,8%	4,5%	5,2%	6,8%
B I	164	181	203	204	95	96	77	89	4 273	4 267	4 425	4 447	6,1%	6,5%	6,3%	6,6%
B II	94	91	80	108	87	92	105	105	3 541	3 804	3 830	3 843	5,1%	4,8%	4,8%	5,5%
B III	86	91	79	78	102	100	94	110	3 320	3 333	3 271	3 212	5,7%	5,7%	5,3%	5,9%
B IV	78	78	83	78	28	39	41	56	3 120	3 148	3 212	3 212	3,4%	3,7%	3,9%	4,2%
Frf	20	23	21	34	48	53	59	64	1 594	1 578	1 651	1 641	4,3%	4,8%	4,8%	6,0%
Kar	23	15	18	20	18	15	23	26	935	953	957	970	4,4%	3,1%	4,3%	4,7%
Lux I	201	211	211	248	187	234	280	305	3 314	3 344	3 311	3 323	11,7%	13,3%	14,8%	16,6%
Lux II	122	122	139	142	155	182	216	258	2 731	2 785	2 800	2 836	10,1%	10,9%	12,7%	14,1%
Mol	7	10	6	11	23	26	24	24	761	767	754	716	3,9%	4,7%	4,0%	4,9%
Mun	40	34	34	42	51	59	66	77	2 111	2 049	2 049	2 086	4,3%	4,5%	4,9%	5,7%
Var	9	12	11	10	28	25	21	20	1 313	1 287	1 316	1 308	2,8%	2,9%	2,4%	2,3%
TOT	870	900	919	1 021	851	949	1 049	1 188	28 642	28 945	29 198	29 173	6,0%	6,4%	6,7%	7,6%

II.2. Élèves bénéficiant du SIA par école et par cycle

- C'est l'EE de Luxembourg I qui compte le pourcentage le plus élevé d'élèves bénéficiant du SIA (16,6 %), suivie par l'EE de Luxembourg II (14,1 %).
- Les pourcentages les plus faibles s'observent à Varèse (2,3 %), Bruxelles IV (4,2 %) et Karlsruhe (4,7 %).
- Les plus fortes hausses du pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA par rapport à la population scolaire se rencontre à Luxembourg I (de 14,8 % à 16,6 %), Alicante (de 4,5 % à 6,1 %), Bergen (de 5,2 % à 6,8 %) et Luxembourg II (de 12,7 % à 14,1 %). Ces augmentations semblent persister au cours des quatre dernières années. Francfort connaît également une augmentation modérée du nombre d'élèves bénéficiant du SIA cette année.
- Dans les neuf autres écoles, les pourcentages d'élèves bénéficiant du SIA n'ont que légèrement changé (variation de moins de 1 %).

Graphique 3 : Pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA par rapport à la population scolaire totale des écoles



Au total, 67 élèves bénéficient du SIA en maternelle, 954 en primaire et 1 188 en secondaire. Cette répartition est comparable à celle de l'année dernière. Une augmentation est néanmoins enregistrée, principalement au cycle secondaire (100 élèves).

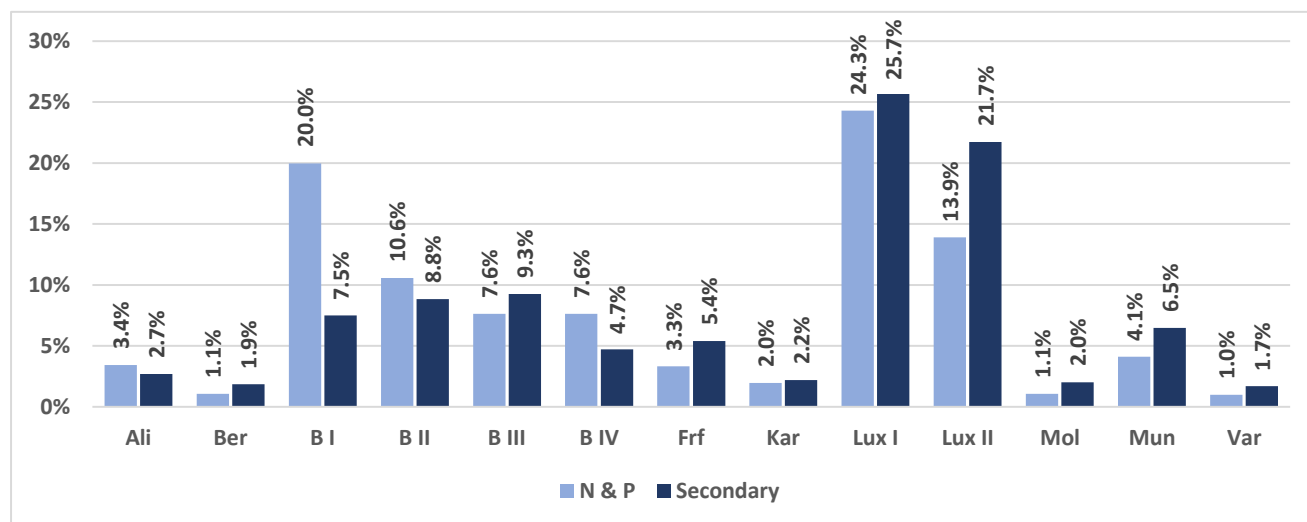
La répartition des conventions de Soutien intensif A entre les cycles maternel/primaire et secondaire varie d'une école à l'autre :

- Dans six écoles, la différence dans le nombre de conventions de Soutien intensif A entre les cycles maternel et primaire d'une part et le cycle secondaire d'autre part est assez faible (Alicante, Bergen, Bruxelles II, Bruxelles IV, Karlsruhe et Varèse).
- Dans une école, on rencontre le plus grand nombre de conventions de Soutien intensif A en maternelle/primaire (Bruxelles I).

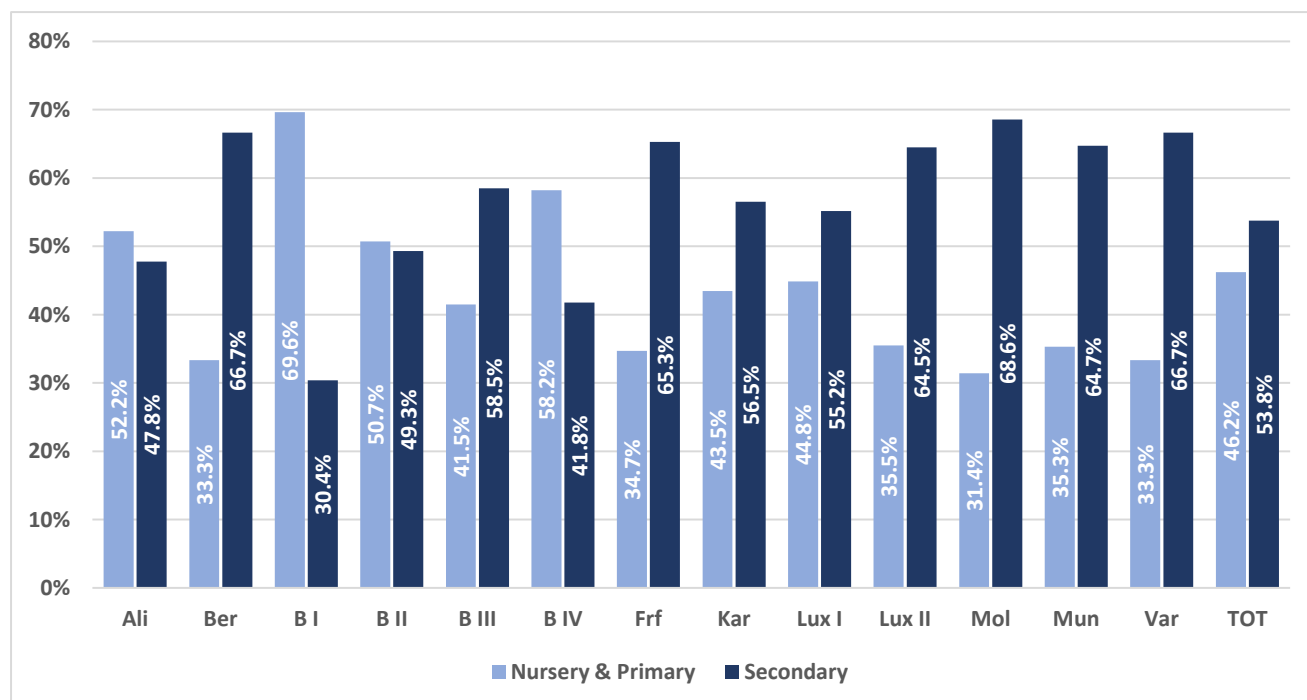
- Les six autres écoles ont passé beaucoup plus de conventions de Soutien intensif A dans le cycle secondaire (Bruxelles III, Francfort, Luxembourg I, Luxembourg II, Mol et Munich).

De plus, dans trois écoles (Bruxelles I, Luxembourg I et Luxembourg II), le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA dans les cycles maternel et primaire est nettement supérieur à la moyenne. Ensemble, ces trois écoles représentent 58,2 % du nombre total d'élèves bénéficiant du SIA dans les cycles maternel et primaire. Dans deux écoles (Luxembourg I et II) le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA dans le cycle secondaire est nettement supérieur à la moyenne. Ensemble, ces deux écoles représentent 47,4 % du nombre total d'élèves bénéficiant du SIA dans le cycle secondaire.

Graphique 4 : Proportion d'élèves bénéficiant du SIA par école et par cycle (% de tous les élèves bénéficiant du SIA dans les Écoles européennes)



Graphique 5 : Proportion d'élèves des cycles maternel/primaire et secondaire bénéficiant du SIA dans chaque école (% de tous les élèves bénéficiant du SIA)



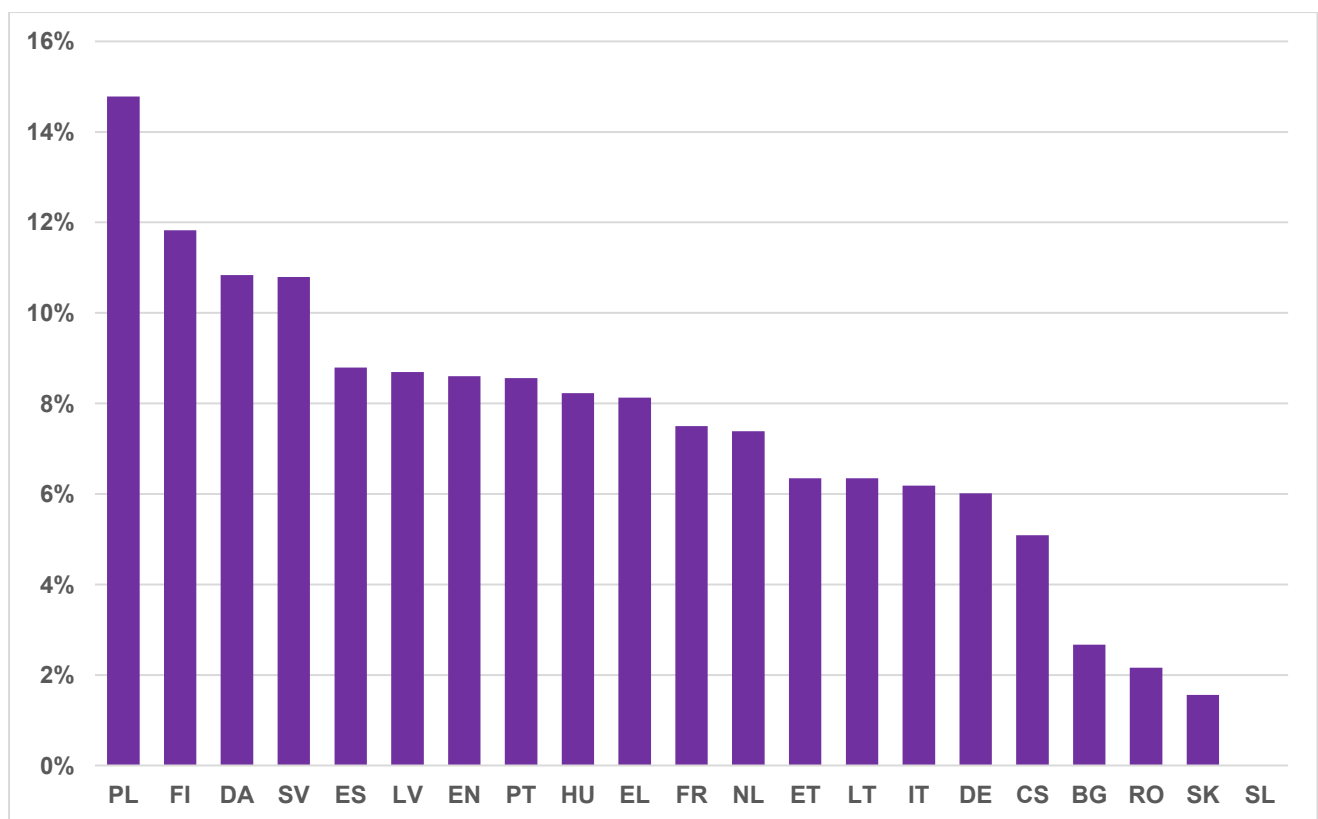
II.3. Ventilation des élèves bénéficiant du SIA par section linguistique / Nombre d'élèves bénéficiant du SIA par rapport à la population scolaire totale de la section

Si l'on compare les différentes sections linguistiques, les sections polonaise, finnoise, danoise, suédoise, espagnole, lettone, anglaise, portugaise, hongroise et grecque ont plus de conventions de Soutien intensif A que la moyenne.

Dans les sections linguistiques polonaise, finnoise, danoise et suédoise, le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA est de 10 % ou plus de la population scolaire totale.

Les sections slovène, slovaque, roumaine et bulgare, quant à elles, comptent beaucoup moins de conventions de Soutien intensif A que la moyenne (notons toutefois que la section linguistique slovène, récemment créée en septembre 2024, ne compte que deux élèves).

Graphique 6 : Proportion d'élèves bénéficiant du SIA par section linguistique



Par rapport à l'année scolaire précédente, la plus forte augmentation (2,9 %) est observée dans la section linguistique danoise, et la plus forte baisse (-0,8 %) dans la section linguistique slovaque.

Toutefois, lors de la comparaison des sections entre elles, il faut tenir compte du fait que dans les toutes petites sections, le moindre changement en rapport avec le Soutien intensif concernant un seul élève a un impact plus marqué sur ce pourcentage.

Tableau 6 : Élèves (%) bénéficiant du Soutien intensif A par section linguistique, et pourcentage de la population scolaire totale que représente la section – Évolution d’août 2021 à août 2025

Section linguistique	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25	Population scolaire 24-25
BG	3,2%	0,9%	0,8%	1,4%	2,7%	0,5%
CS	5,5%	4,3%	5,1%	5,7%	5,1%	1,2%
DA	5,7%	7,5%	10,0%	7,9%	10,8%	1,0%
DE	4,0%	4,6%	4,7%	5,0%	6,0%	15,8%
EL	7,1%	8,7%	6,8%	7,9%	8,1%	4,0%
EN	6,1%	6,6%	7,0%	7,5%	8,6%	20,0%
ES	5,8%	6,6%	8,3%	8,0%	8,8%	5,8%
ET	10,8%	4,3%	7,4%	6,6%	6,3%	0,2%
FI	9,2%	11,6%	10,7%	12,6%	11,8%	1,1%
FR	5,5%	5,8%	6,2%	6,5%	7,5%	29,3%
HU	5,7%	6,7%	6,8%	6,4%	8,2%	1,1%
IT	4,7%	5,6%	6,0%	6,1%	6,2%	6,9%
LT	4,4%	4,9%	5,3%	5,3%	6,3%	0,9%
LV	6,7%	10,0%	7,7%	6,3%	8,7%	0,2%
NL	5,8%	5,6%	6,2%	6,1%	7,4%	5,5%
PL	8,7%	10,0%	11,4%	13,0%	14,8%	2,1%
PT	5,7%	5,3%	6,6%	7,4%	8,6%	1,9%
RO	1,1%	1,0%	0,9%	1,7%	2,2%	1,0%
SK	4,0%	6,7%	3,3%	2,3%	1,6%	0,2%
SL	n/a	n/a	n/a	n/a	0,0%	0,0%
SV	7,1%	7,4%	7,4%	10,4%	10,8%	1,2%
TOTAL	5,5%	6,0%	6,4%	6,7%	7,7%	100%

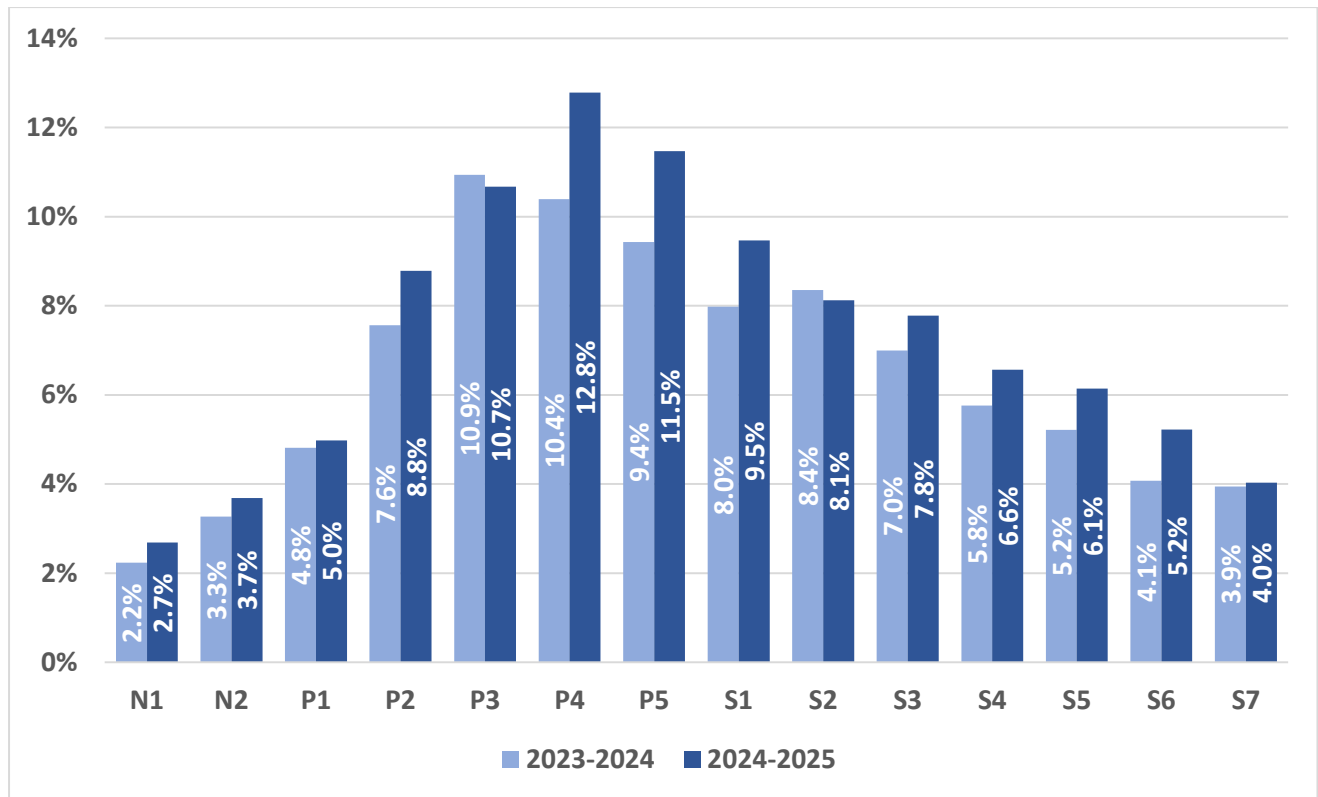
II.4. Pourcentage d’élèves bénéficiant du SIA par année

Le pourcentage d’élèves bénéficiant du Soutien intensif A est moindre dans les classes de maternelle. Il augmente en primaire pour baisser à nouveau en fin d’études secondaires. Cette année, le pourcentage le plus élevé se trouve en P4, avec 12,8 % (l’année dernière, il se trouvait en P3, et les années précédentes, le pic se trouvait toujours en P5).

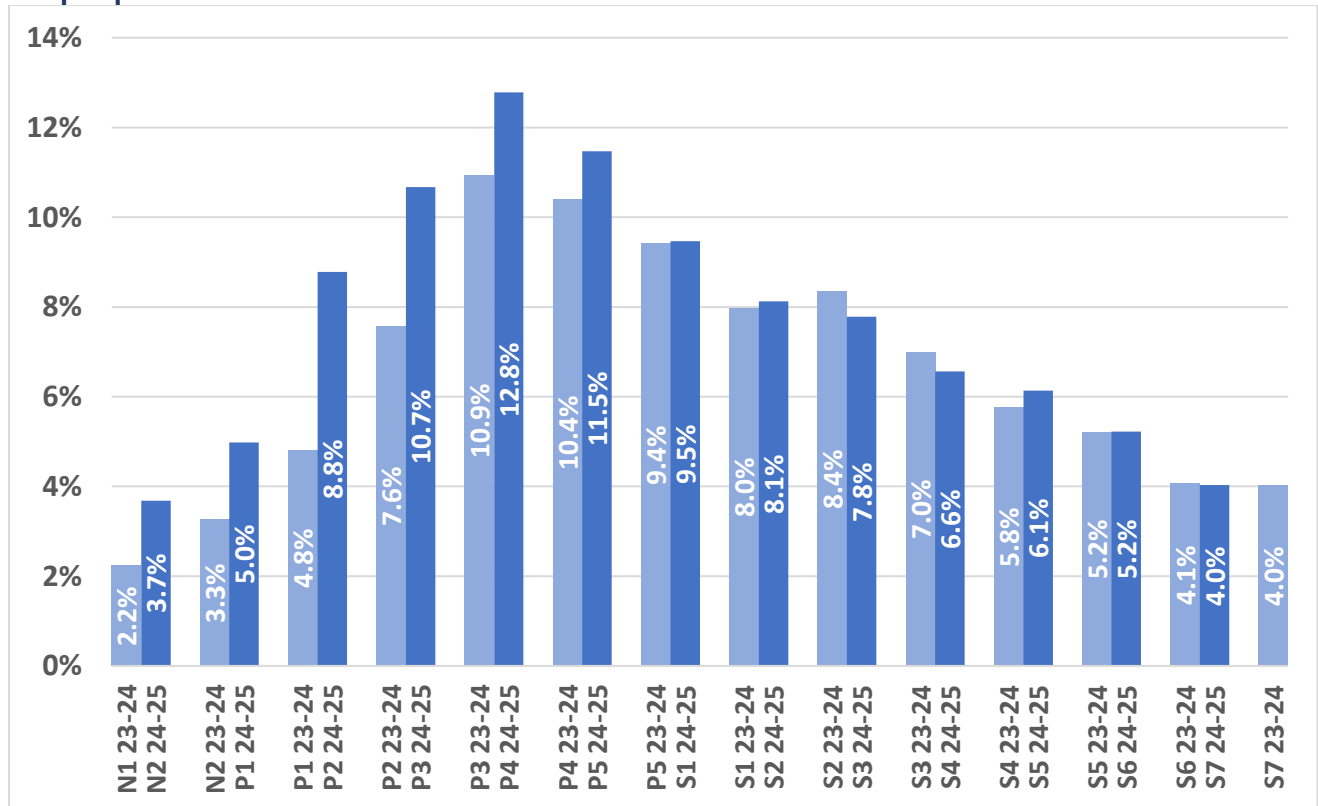
Il n’y a pas de changement significatif entre la P5 de l’année dernière (9,4 %) et la S1 (9,5 %) de cette année.

Cet élément est suivi dans les rapports statistiques établis depuis 2012 (la période couverte était une année civile jusqu’en décembre 2014, elle est passée à l’année scolaire depuis août 2015). La baisse entre P5 et S1 été identifiée quasiment à chaque année scolaire, à l’exception de l’année 2020/21.

Graphique 7.1 : Pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA par année (% de la population scolaire totale de l'année d'études)



Graphique 7.2 : Par cohorte



II.5. Diagnostics des élèves bénéficiant du Soutien intensif A

L'éventail des troubles et difficultés pour lesquels est apporté un soutien au titre de la Politique en matière de Soutien éducatif est extrêmement large. L'objectif de l'enquête était d'identifier les diagnostics les plus courants justifiant l'octroi d'un Soutien éducatif.

La classification des diagnostics est conforme aux classifications utilisées au niveau international. Elle est utilisée pour décrire les diagnostics les plus courants qui ont des incidences sur l'apprentissage dans le contexte des Écoles européennes (cf. les groupes de diagnostics au Graphique 8, la fréquence des diagnostics au Tableau 7 ci-après).

Par rapport à l'année précédente, le nombre de diagnostics a augmenté de 3 894 à 3 939, ce qui représente une augmentation de 1,2 % (qui fait suite à deux augmentations de plus de 10 % les deux années précédentes). Veuillez noter qu'un même élève peut avoir différents diagnostics (ces 3 939 diagnostics sont parmi 2 209 élèves).

- Le groupe de diagnostics le plus courant est celui des troubles du développement et de l'apprentissage. Ce groupe inclut des diagnostics tels que la dyslexie, la dysorthographe, la dysgraphie et la dyscalculie. Ce groupe de diagnostics représente 35,4 % des diagnostics conduisant à la signature d'une convention de Soutien intensif A.
- Le deuxième groupe de diagnostics par sa fréquence est celui des troubles de l'attention, du fonctionnement social et du comportement, qui représente 28,2 % des diagnostics conduisant à la signature d'une convention de Soutien intensif A.
- Le groupe de diagnostics des troubles de la fonction de coordination motrice occupe la troisième place dans cette liste, avec 12,9 % des conventions de Soutien intensif A.
- Les diagnostics les plus courants conduisant à la conclusion d'une convention de Soutien intensif A sont la dyslexie (19,3 %), le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (13,8 %), la dysorthographe (9,2 %), le trouble déficitaire de l'attention (9,2 %), la dysgraphie (5,8 %) et la dyscalculie/l'acalculie (5,7 %).
- Les troubles du spectre autistique (accompagnés ou non d'un trouble du développement intellectuel) représentent ensemble 6,2 % des diagnostics conduisant à la signature d'une convention de Soutien intensif A.

Les diagnostics les plus fréquents énumérés ci-dessus sont donc similaires à ceux de l'année scolaire précédente, bien que leur classement ait quelque peu varié.

On dénombre 181 élèves (4,6 %) bénéficiant d'une convention de Soutien intensif A pour cause de haut potentiel intellectuel/aptitudes intellectuelles exceptionnelles, soit un peu plus que l'année précédente (tant en valeur absolue qu'en pourcentage du nombre total de diagnostics).

Graphique 8 : Groupes de diagnostics (%)

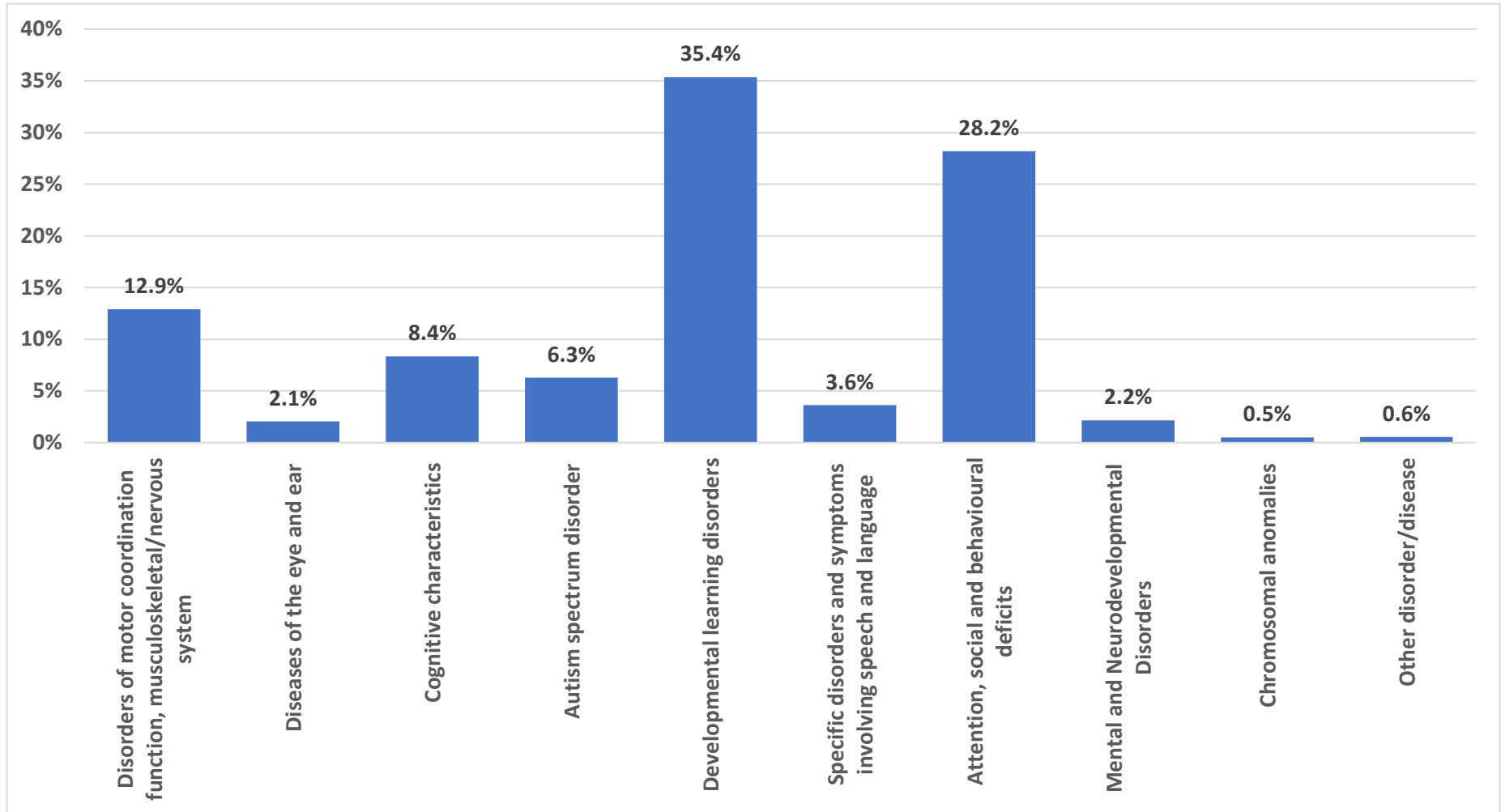


Tableau 7 : Fréquence du diagnostic par cycle (nombre de cas bénéficiant du SIA par cycle)

Trouble	M&P	Secondaire	TOTAL	% du nombre total d'élèves bénéficiant du SIA
Dyslexie	275	487	762	19,3%
Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité	225	320	545	13,8%
Dysorthographe	158	206	364	9,2%
Trouble déficitaire de l'attention	102	259	361	9,2%
Dysgraphie	81	147	228	5,8%
Dyscalculie ou acalculie	76	149	225	5,7%
Haut potentiel intellectuel	74	107	181	4,6%
Trouble du spectre autistique non accompagné d'un trouble du développement intellectuel	67	69	136	3,5%
Dyspraxie ou trouble de la coordination motrice	49	81	130	3,3%
Trouble du spectre autistique accompagné d'un trouble du développement intellectuel	75	33	108	2,7%
Dysphasie	61	37	98	2,5%
Intelligence inférieure à la moyenne	57	33	90	2,3%
Combinaison de troubles de l'attention, du fonctionnement social et du comportement	40	33	73	1,9%
Combinaison de troubles de la coordination motrice et du système musculosquelettique et nerveux	8	55	63	1,6%
Hyperactivité/trouble de l'attention associé à un trouble du comportement/des conduites	43	9	52	1,3%
Trouble du développement intellectuel	35	14	49	1,2%
Trouble du comportement/des conduites	15	32	47	1,2%
Autres troubles du développement et de l'apprentissage	12	30	42	1,1%
Déficience des fonctions auditives	22	19	41	1,0%
Trouble de l'humeur	4	33	37	0,9%
Épilepsie	25	8	33	0,8%
Autres troubles de l'attention, du fonctionnement social et du comportement	14	18	32	0,8%
Autres troubles de la coordination motrice et du système musculosquelettique et nerveux	7	15	22	0,6%

Les écoles ont aussi été confrontées aux diagnostics suivants, bien que moins souvent : Autre trouble/pathologie, Autre trouble de la coordination motrice et du système musculosquelettique et nerveux, Combinaison de troubles de l'attention, du fonctionnement social et du comportement, Déficience visuelle, Combinaison de troubles de la coordination motrice et du système musculosquelettique et nerveux, Bégaiement, Autres caractéristiques cognitives, Surdit , Autres pathologies de l'oeil et de l'oreille, Trouble de la personnalité, Trouble alimentaire, Dyslalie, Mutisme, Paralysie c rbrale, Parapl gie, Trouble de l' limination, Trisomie autosomique, Diab te, Maladie d g n rative, Syndrome avec anomalie du squelette, Autre trouble du spectre autistique, Trouble psychotique, Aphasie, Tic, Trouble du plexus brachial.

II.6. Soutien intensif A par mati re

En maternelle, les domaines dans lesquels un Soutien  ducatif  tait assur  sont divis s en deux cat gories : les langues et les autres domaines d'apprentissage. Cela s'explique par le fait qu'en

maternelle, les écoles adoptent une approche plus globale également dans l'offre d'un Soutien éducatif.

45,7 % des langues concernées par le SIA. Il s'agit d'une proportion inférieure à celle de l'année scolaire précédente.

Tableau 8 : Conventions de Soutien intensif A par matière en maternelle

Maternelle	2021-2022*		2022-2023		2023-2024		2024-2025	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Langue	61	58,7%	59	56,2%	47	54,0%	48	45,7%
Autres domaines d'apprentissage	43	41,3%	46	43,8%	40	46,0%	57	54,3%
TOTAL	104	100%	105	100%	87	100%	105	100%

* Plusieurs écoles ont indiqué qu'une répartition par domaine n'était pas pertinente du fait que leur approche du Soutien éducatif en maternelle était une approche globale.

L'enquête a été modifiée en 2022-2023 concernant les matières enseignées en **primaire**. Les données de l'année scolaire 2021-2022 ont été regroupées en conséquence pour présenter une évolution cohérente de celles-ci. La répartition est assez stable par rapport à celle de l'année précédente. La plupart des élèves (54,4 %) ont reçu le SIA en LI.

Tableau 9 : Conventions de Soutien intensif A par matière en primaire

Primaire	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Mathématiques	429	17,3%	312	22,0%	373	27,7%	422	28,7%
Langue 1	540	29,5%	629	44,4%	612	45,4%	801	54,4%
Langue 2	26	3,2%	94	6,6%	147	10,9%	81	5,5%
Autres domaines d'apprentissage	898	50,0%	382	27,0%	215	16,0%	168	11,4%
TOTAL	1 893	100%	1 417	100%	1 347	100%	1 472	100%

En **secondaire**, les matières qui nécessitent le plus souvent un Soutien intensif A sont la LI (32 %), les mathématiques (25,4 %) et la LII (13,8 %). De plus, en secondaire, les écoles ont tendance à apporter davantage de soutien dans les domaines d'apprentissage transversaux, en particulier la compétence « apprendre à apprendre » (12,4 %).

Tableau 10 : Conventions de Soutien intensif A par matière en secondaire

Secondaire	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025	
	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%
Éducation artistique	3	0,2%	1	0,1%	2	0,1%	9	0,6%
Biologie	23	1,8%	21	1,6%	21	1,4%	17	1,1%
Chimie	11	0,9%	14	1,0%	19	1,2%	9	0,6%
Économie	1	0,1%	3	0,2%	3	0,2%	4	0,3%
Morale non confessionnelle	1	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,2%
Géographie	8	0,6%	4	0,3%	15	1,0%	7	0,5%
Histoire	10	0,8%	6	0,4%	17	1,1%	7	0,5%
Sciences humaines	6	0,5%	6	0,4%	29	1,9%	16	1,0%
TIC	2	0,2%	0	0,0%	1	0,1%	7	0,5%
Sciences intégrées	26	2,0%	40	3,0%	45	2,9%	29	1,9%
L1	443	34,9%	476	35,4%	447	29,1%	497	32,0%
L2	158	12,4%	171	12,7%	207	13,5%	215	13,8%
L3	28	2,2%	40	3,0%	27	1,8%	44	2,8%
L4	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%	5	0,3%
Latin	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Apprendre à apprendre	189	14,9%	204	15,2%	288	18,8%	192	12,4%
Mathématiques	282	22,2%	293	21,8%	350	22,8%	394	25,4%
Éducation musicale	2	0,2%	0	0,0%	2	0,1%	6	0,4%
ONL	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%	2	0,1%
Autre	47	3,7%	34	2,5%	30	2,0%	52	3,3%
Philosophie	3	0,2%	6	0,4%	1	0,1%	3	0,2%
Éducation physique	5	0,4%	3	0,2%	7	0,5%	9	0,6%
Physique	16	1,3%	15	1,1%	13	0,8%	19	1,2%
Religion	0	0,0%	1	0,1%	1	0,1%	2	0,1%
Compétences sociales	7	0,6%	6	0,4%	8	0,5%	5	0,3%
TOTAL	1 271	100%	1 344	100%	1 536	100%	1 553	100%

II.7. Élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques dont l'admission a été refusée

Dans l'ensemble du système des EE, au fil des années scolaires...

- en 2021-2022, aucune admission n'a été refusée
- en 2022-2023, deux admissions ont été refusées (cycle primaire, Bruxelles II, site d'Evere)
- en 2023-2024, une admission a été refusée (cycle primaire, Francfort)
- en 2024-2025, une admission a été refusée (cycle maternel, Luxembourg II).

II.8. Taux de promotion des élèves bénéficiant du SIA

La grande majorité des élèves bénéficiant du SIA (88,5 %) est passée en classe supérieure normalement et 5 % ont été diplômés, soit un taux de promotion global de 93,5 %.

109 élèves bénéficiant d'une convention de Soutien intensif A sont parvenus à obtenir leur Baccalauréat. Au total, 110 élèves bénéficiant du SIA ont été inscrits en S7. Leur taux de réussite peut être estimé à 99,1 %.

Dans le Tableau 12, il peut être observé que le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA suivant leur groupe d'âge sans promotion (4,8 %), a baissé au fil des ans, tout comme le pourcentage d'élèves bénéficiant d'une convention de Soutien intensif A qui ont redoublé une année (1,6 %). Il peut être observé que davantage d'élèves qui ont progressé dans leur groupe d'âge sans promotion sont plus nombreux en primaire (6,2 %) qu'en secondaire (3,7 %).

Le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA qui ont redoublé une année en primaire est passé de 2,9 % (en 2022-2023) à 1,6 % (en 2023-2024), puis à 1,1 % (en 2024-2025). En secondaire, le taux de redoublement en 2024-2025 est de 2 %, soit entre le taux de 2022-2023 (2,4 %) et celui de 2023-2024 (1,7 %). Le taux de redoublement moyen global dans le système des Écoles européennes était de 0,63 % en 2024-2025.

Tableau 11 : Promotion/progression des élèves bénéficiant du SIA par cycle en 2023-2024

Promotion/Progression	Primaire	Secondaire	Total
Promotion normale vers la classe supérieure	92,7%	85,1%	88,5%
Diplômé (BAC)	n/a	9,2%	5,0%
L'élève accompagne le groupe d'âge dans la classe supérieure sans être promu	6,2%	3,7%	4,8%
Redoublement	1,1%	2,0%	1,6%
TOTAL	100%	100%	100%

Tableau 12 : Promotion/progression des élèves bénéficiant du SIA par cycle de 2021 à 2024

Promotion/Progression	08/2022	08/2023	08/2024	08/2025
Promotion normale vers la classe supérieure	90,0%	86,2%	87,2%	88,5%
L'élève accompagne le groupe d'âge dans la classe supérieure sans être promu	5,3%	6,2%	6,3%	4,8%
Redoublement	1,3%	2,6%	1,7%	1,6%
TOTAL	96,6%	95,0%	95,2%	95,0%

Depuis 2021-2022, l'analyse s'est concentrée sur les élèves en progression : qui accompagnaient le groupe d'âge dans la classe supérieure sans être promus. Par rapport à la dernière année scolaire : (a) en primaire, la proportion d'élèves suivant un programme scolaire complet modifié a légèrement augmenté (de 52 % à 55,9 %) et, la proportion d'élèves suivant un programme scolaire modifié dans des matières spécifiques a légèrement diminué ; (b) en secondaire, les augmentations et les diminutions sont inversées ; le pourcentage d'élèves suivant un programme scolaire modifié dans des matières spécifiques est beaucoup plus élevé que celui des élèves suivant un programme scolaire complet modifié.

Tableau 13 : Programme scolaire modifié

Modifications	2021-2022				2022-2023				2023-2024				2024-2025			
	Primaire		Secondaire		Primaire		Secondaire		Primaire		Secondaire		Primaire		Secondaire	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Programme scolaire complet	17	33,3%	21	60,0%	28	49,1%	15	45,5%	39	52,0%	15	38,5%	33	55,9%	15	36,6%
Matières spécifiques	34	66,7%	14	40,0%	29	50,9%	18	54,5%	36	48,0%	24	61,5%	26	44,1%	26	63,4%
TOTAL	51	100%	35	100%	57	100%	33	100%	75	100%	39	100%	59	100%	41	100%

Les modifications dans des matières spécifiques concernaient les matières suivantes : Langues I, II et III, mathématiques, biologie, chimie, physique, géographie, histoire, sciences intégrées, découverte du monde. Dans un cas, le contenu n'a pas été adapté, mais l'élève n'a pas été noté.

II.9. Conventions de Soutien intensif A résiliées

Sur le nombre total d'élèves bénéficiant du SIA (2 209), 226 conventions (10,2 %) ont été résiliées. 62 conventions de Soutien intensif A ont été résiliées en maternelle et en primaire, soit 27,4 % de l'ensemble des conventions résiliées. En secondaire, 164 conventions ont été résiliées, ce qui représente 72,6 % de toutes les conventions résiliées. Le nombre de conventions de Soutien intensif A résiliées a augmenté de 83,7 % par rapport à l'année précédente.

- 83 élèves sur les 226 élèves (36,7 %) ont mis fin à leur convention, ont poursuivi leur scolarité avec un autre type de soutien ou n'ont plus eu besoin de Soutien éducatif.
- 31 élèves (13,7 %) dont la convention de Soutien intensif A, a été résiliée sont partis dans une autre école en raison de leurs besoins éducatifs particuliers. Voir les détails dans le Tableau 14a.
- Dans 112 cas, des élèves qui bénéficiaient du SIA ont quitté l'école pour d'autres raisons sans rapport avec leurs besoins éducatifs spécifiques (obtention du baccalauréat ou autre raison).

En 2024-2025, 405 nouvelles conventions de Soutien intensif A ont été conclues, soit une diminution de 8,6 % par rapport à l'année scolaire précédente. C'est au cycle primaire qu'a été conclu le plus grand nombre de nouvelles conventions (51,9 %).

Tableau 14a : Conventions de Soutien intensif A résiliées

Motif de la résiliation		2021-2022			2022-2023			2023-2024			2024-2025		
		N&P	S	Tot.	N&P	S	Tot.	N&P	S	Tot.	N&P	S	Tot.
L'élève n'a plus besoin du programme de SIA parce que :	L'élève passe à un autre type de soutien	14	15	29	12	22	34	6	8	14	9	16	25
	L'élève a obtenu son diplôme (BAC)		n/a	n/a		n/a	n/a		n/a	n/a		92	92
	La prise en charge n'est plus requise	13	20	33	25	32	57	10	20	30	23	35	58
L'élève est parti dans une école jugée mieux adaptée à ses besoins éducatifs particuliers. Motif :	D'un commun accord entre le représentant légal de l'élève et l'école, après mûre réflexion.	1	15	16	1	6	7	3	5	8	8	2	10
	Le représentant légal de l'élève a pris cette décision.	12	15	27	2	21	23	7	9	16	0	19	19
	C'est l'école qui a pris cette décision.	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	0	2
L'élève a quitté l'école pour d'autres raisons sans rapport avec ses besoins éducatifs spécifiques.		7	24	31	37	23	60	9	45	54	20	0	20
TOTAL		47	89	136	77	104	181	36	87	123	62	164	226
		↓23%			↑33%			↓32%			↑84%		

Remarque : À compter de cette année scolaire, une nouvelle ligne intitulée « L'élève a obtenu son diplôme (BAC) » permet de classer les résiliations des conventions de Soutien intensif A. Les années précédentes, ces élèves étaient comptabilisés dans la dernière ligne (« autres raisons »).

Tableau 14b : Nombre de nouvelles conventions de Soutien intensif A – Vue d’ensemble

Classe	2021-2022				2022-2023				2023-2024				2024-2025			
	M	P	S	Total	M	P	S	Total	M	P	S	Total	M	P	S	Total
1	15	95	52	162	20	41	43	104	21	37	55	113	22	25	62	109
2	20	43	10	73	19	61	14	94	16	57	20	93	11	49	24	84
3		46	14	60		80	12	92		68	24	92		44	17	61
4		27	12	39		75	13	88		44	21	65		56	11	67
5		34	15	49		72	10	82		37	24	61		36	27	63
6			10	10			9	9			12	12			12	12
7			4	4			1	1			7	7			9	9
TOT	35	245	117	397	39	329	102	470	37	243	163	443	33	210	162	405
				↓17,1%				↑18,4%				↓5,7%				↓8,6%

Tableau 14c : Nombre de nouvelles conventions de Soutien intensif A par école

	2021-2022			2022-2023			2023-2024			2024-2025		
	M	P	S	M	P	S	M	P	S	M	P	S
Ali	2	6	7	0	0	3	1	3	11	2	12	9
Ber	0	5	2	0	6	2	0	4	5	0	4	4
B I	14	51	30	10	48	18	8	63	18	0	23	0
B II	3	38	10	4	20	10	1	13	8	1	41	21
B III	3	33	16	9	27	21	2	15	29	3	15	36
B IV	2	37	7	1	14	3	5	11	3	2	24	3
FrF	1	11	1	1	4	2	0	7	3	0	11	11
Kar	0	7	0	0	3	0	0	2	3	0	2	0
Lux I	0	0	28	9	156	29	14	64	40	18	32	28
Lux II	7	46	10	2	33	0	4	46	31	5	21	39
Mol	1	2	2	3	4	6	0	0	7	1	2	2
Mun	2	9	4	0	9	7	0	12	5	0	23	9
Var	0	0	0	0	5	1	2	3	0	1	0	0
TOT	35	245	117	39	329	102	37	243	163	33	210	162

II.10. Personnel employé dans le domaine du Soutien intensif A

Le nombre total de membres du personnel travaillant dans le domaine du SIA a augmenté de 2,9 % par rapport à l’année scolaire précédente, atteignant un maximum de 1 085 professionnels.

Le nombre d’enseignants est stable (de 690 à 717). Les enseignants représentent 66,1 % du personnel employé dans le domaine du Soutien intensif A, un pourcentage un peu inférieur à celui de l’année scolaire précédente.

- La plupart des enseignants chargés du Soutien éducatif travaillent au cycle secondaire (489), soit 2,3 % de plus que l’année précédente (478).
- On peut conclure de l’analyse des informations concernant le nombre d’heures de SIA en secondaire (Tableau 22c) et le nombre d’enseignants chargés du SIA (Tableau 15) que le nombre d’heures correspond à 66 équivalents temps plein (ETP) (contre 53,5 l’année dernière) et une

moyenne de 2,1 heures par semaine et par enseignant du secondaire. Ce chiffre se situe entre la moyenne d'heures de 2022-2023 (3,6 heures par semaine) et celle de 2023-2024 (1,8 heure par semaine et par enseignant).

- Aux cycles maternel et primaire, 228 enseignants travaillent dans le domaine du SIA. Ce nombre est relativement stable au fil des ans.

On peut conclure de l'analyse du nombre d'enseignants en maternelle et en primaire (Tableau 15) et du nombre d'heures de SIA dans ces cycles (Tableau 22c) que cela correspond à 55 ETP (soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année dernière) et une moyenne de 6,2 heures par semaine et par enseignant. (1 414 h/semaine – tableau 22c – ÷ 228 enseignants M/P - tableau 15), ce qui est à peu près identique à l'année dernière (6 h/semaine/enseignant).

- En tout, 22,9 % des enseignants assurant un SIA sont détachés, et les 77,1 % restants sont des chargés de cours.

Le nombre d'**Assistants au Soutien éducatif** est stable par rapport à l'année scolaire précédente. En trois ans, l'augmentation s'élève à 13,2 % (325 assistants au cours de l'année 2022-2023). Les Assistants au Soutien éducatif représentent 33,9 % du personnel travaillant dans le domaine du SIA. La majorité (77,5 %) des assistants travaillent aux cycles maternel et primaire, soit 252 sur 325. On peut conclure de l'analyse des informations fournies dans le Tableau 15 et du temps alloué à ces professionnels (Tableau 22c), que, au niveau du système, le temps alloué aux Assistants au Soutien éducatif correspond à 215,9 ETP (contre 194,5 l'année dernière) et à une moyenne de 22,0 heures par semaine et par assistant (8 096 h/semaine – tableau 22c – ÷ 368 assistants – tableau 15).

Au total, on constate une légère augmentation de toutes les catégories de personnel au cours de la période de trois ans.

Tableau 15 : Personnel assurant un SIA (nombre par cycle) au cours des années scolaires 2021-2022 à 2023-2024

	Année scolaire	M et P		Secondaire		M&P + S	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Enseignants détachés	22/23	33	7,1%	115	21,6%	148	14,8%
	23/24	35	7,4%	94	16,3%	129	12,2%
	24/25	36	7,5%	128	21,2%	164	15,1%
Chargés de cours	22/23	200	42,9%	323	60,7%	523	52,4%
	23/24	177	37,2%	384	66,4%	561	53,2%
	24/25	192	40,0%	361	59,7%	553	51,0%
Assistants au soutien éducatif	22/23	232	49,8%	93	17,5%	325	32,6%
	23/24	263	55,3%	99	17,1%	362	34,3%
	24/25	252	52,5%	116	19,2%	368	33,9%
Autre	22/23	1	0,2%	1	0,2%	2	0,2%
	23/24	1	0,2%	1	0,2%	2	0,2%
	24/25	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
TOTAL	22/23	466	100%	532	100%	998	100%
	23/24	476	100%	578	100%	1054	100%
	24/25	480	100%	605	100%	1085	100%

II.11. Conventions tripartites

La thérapie peut être organisée dans les écoles sur la base d'une convention tripartite. Dans le cadre d'une telle convention, le rôle de l'école consiste à mettre un local adapté à la disposition de l'élève et du professionnel qui apporte ses services, à convenir d'un horaire, à tenir compte des activités de la classe et à assurer la coordination et le suivi du développement de l'élève par le biais de réunions du Groupe-conseil de soutien.

Au total, 253 conventions tripartites ont été conclues, soit une hausse de 2,4 % par rapport à l'année précédente (247).

- Le plus grand nombre de conventions tripartites se rencontre en primaire, avec 194 conventions (76,7 %). On compte 18 conventions tripartites en secondaire et 41 en maternelle.
- La plupart des conventions tripartites (71,5 %) sont conclues pour des élèves bénéficiant du SIA.

C'est à l'EE de Luxembourg I qu'a été conclu le plus grand nombre de conventions, comme indiqué dans les Tableaux 16a et 16b. Karlsruhe n'a pas conclu de convention tripartite.

Tableau 16a : Conventions tripartites dans les différentes Écoles européennes

	2022-2023							2023-2024							2024-2025						
	Général	Modéré	SIB	SIA	Plusieurs types	Aucun soutien	TOTAL	Général	Modéré	SIB	SIA	Plusieurs types	Aucun soutien	TOTAL	Général	Modéré	SIB	SIA	Plusieurs types	Aucun soutien	TOTAL
Ali	0	0	0	5	0	0	5	1	0	0	7	0	0	8	1	0	0	9	0	1	11
Ber	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	3
B I	0	1	0	17	0	1	19	1	8	0	30	0	1	40	1	5	0	34	1	5	46
B II	1	4	0	3	0	6	14	1	9	0	3	1	1	15	0	2	0	4	0	0	6
B III	0	0	0	46	0	0	46	0	0	0	31	0	0	31	0	0	0	24	0	0	24
B IV	0	1	0	22	0	0	23	0	2	0	9	11	0	22	0	0	0	21	0	0	21
FrF	2	6	0	3	0	4	15	3	10	0	5	2	12	32	0	6	0	11	0	9	26
Kar	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
L I	0	0	0	12	0	1	13	0	0	0	11	0	0	11	0	0	0	12	0	0	12
L II	0	7	0	25	1	2	35	1	0	2	39	0	2	44	2	7	1	47	3	5	65
Mol	3	0	0	1	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	5
Mun	3	5	0	9	0	6	23	3	4	0	8	0	10	25	0	3	0	9	2	5	19
Var	1	2	0	4	0	9	16	1	2	1	3	0	12	19	1	2	0	4	0	8	15
TOT	10	26	0	147	1	29	213	11	35	3	146	14	38	247	5	25	1	181	6	35	253

Tableau 16b : Conventions tripartites dans les différents cycles

	2021-2022			2022-2023			2023-2024			2024-2025		
	Maternelle	Primaire	Secondaire	Maternelle	Primaire	Secondaire	Maternelle	Primaire	Secondaire	Maternelle	Primaire	Secondaire
Soutien général	11	7	3	6	3	1	5	4	2	0	4	1
Soutien modéré	6	10	1	6	19	1	6	29	0	6	18	1
SIB	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	1	0
SIA	17	71	22	22	111	14	19	115	12	22	147	12
Plusieurs types de soutien	0	0	0	1	0	0	5	7	2	3	1	2
Aucun soutien	2	8	2	14	11	4	15	21	2	10	23	2
TOTAL	36	96	28	49	144	20	51	178	18	41	194	18

Depuis l'année dernière, l'analyse comprenait également les types de thérapeutes avec lesquels les conventions tripartites ont été signées.

Tableau 16c : Thérapeutes avec lesquels les conventions tripartites ont été signées

	2022-2023					2023-2024					2024-2025				
	Maternelle	Primaire	Secondaire	Total	%	Maternelle	Primaire	Secondaire	Total	%	Maternelle	Primaire	Secondaire	Total	%
Orthophonistes	41	105	15	161	74,9%	35	114	17	166	71,9%	22	129	13	164	65,1%
Psychomotriciens	3	23	1	27	12,6%	8	36	0	44	19,0%	7	51	1	59	23,4%
Psychologue	2	2	0	4	1,9%	1	3	0	4	1,7%	0	0	3	3	1,2%
Physiothérapeutes	1	0	0	1	0,5%	0	0	0	0	0,0%	0	0	1	1	0,4%
Ergothérapeutes	2	11	3	16	7,4%	3	12	1	16	6,9%	9	13	0	22	8,7%
Orthoptiste et thérapeute comportemental	0	0	0	0	0,0%	0	0	0	0	0,0%	1	0	0	1	0,4%
Autre	1	1	0	2	0,9%	3	12	1	16	6,9%	2	0	0	2	0,8%
TOTAL	50	145	20	215	100%	47	166	18	231	100%	41	193	18	252	100%
%	23,3%	67,4%	9,3%	100%		20,3%	71,9%	7,8%	100%		16,3%	76,6%	7,1%	100%	

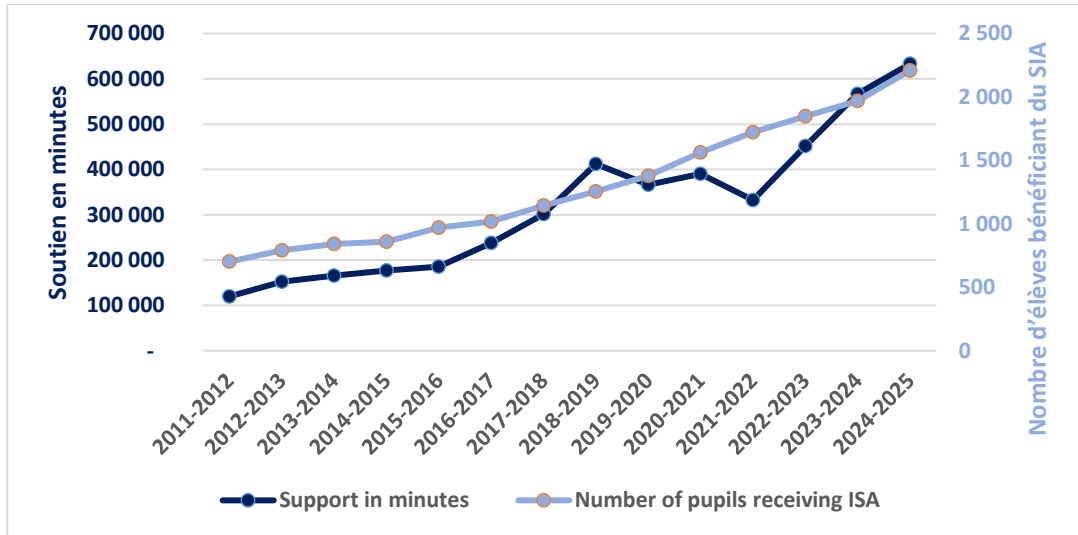
II.12. Temps consacré au Soutien intensif A

Le temps total hebdomadaire consacré au Soutien intensif A dans les Écoles européennes s'élève à 579 394 minutes par semaine (9 657 heures de SIA par semaine pour l'ensemble du système des Écoles européennes). Il s'agit d'une hausse de 2,2 % par rapport à l'année scolaire précédente (soit 566 774 minutes) La quantité de SIA mentionnée ne fait pas la différence entre le soutien apporté à un groupe et le soutien apporté de manière individuelle.

Tableau 17 : Évolution du temps consacré au SIA et du nombre d'élèves bénéficiant d'une convention de Soutien intensif A

Année scolaire	Minutes de soutien	Évolution (par rapport à l'année précédente)	Nombre d'élèves bénéficiant du SIA	Évolution (par rapport à l'année précédente)
2021-2022	332 100	-14,9%	1 721	+10,2%
2022-2023	451 724	+36,0%	1 849	+7,4%
2023-2024	566 774	+25,5%	1,968	+6,4%
2024-2025	633 020	+11,7%	2 209	+12,2%

Graphique 9 : Évolution du temps consacré au SIA et du nombre d'élèves bénéficiant d'une convention de Soutien intensif A au fil des ans



La majorité du temps consacré au SIA, soit 65,4 %, concernait les cycles maternel et primaire.

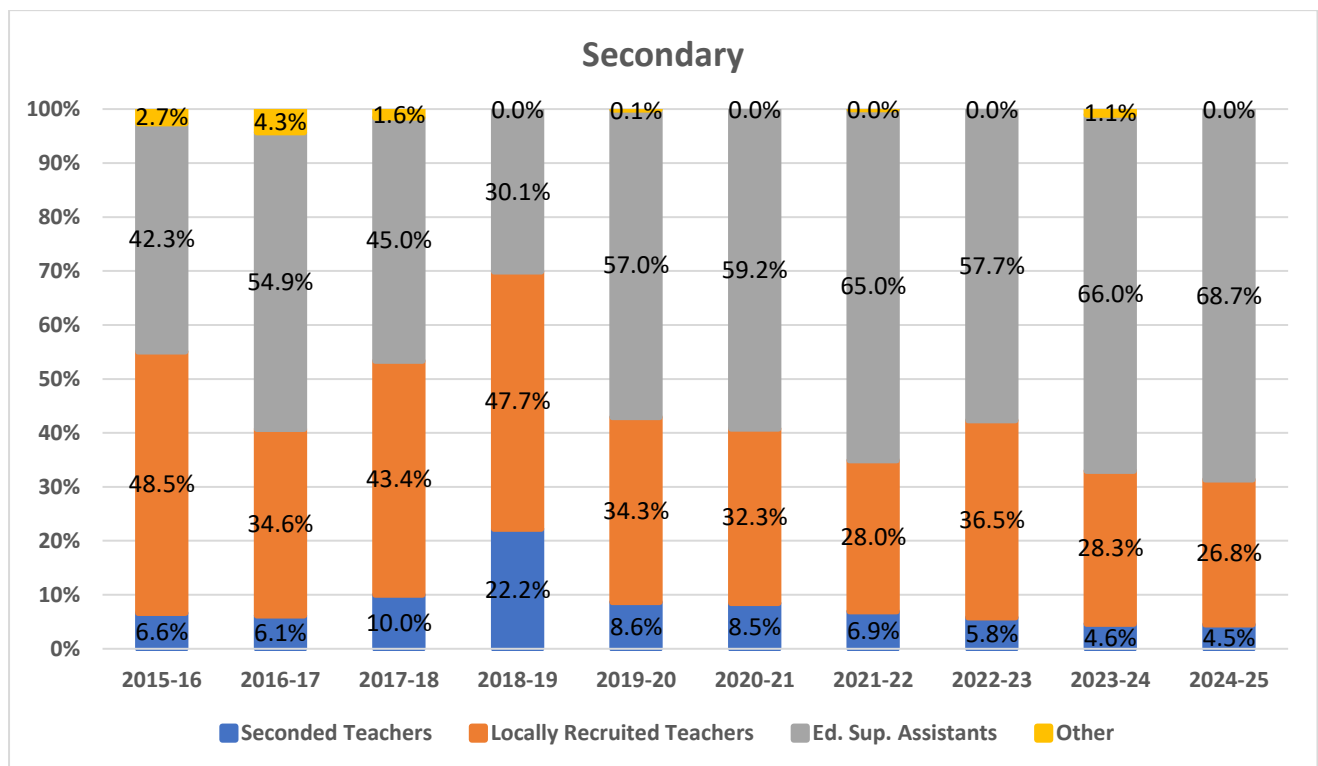
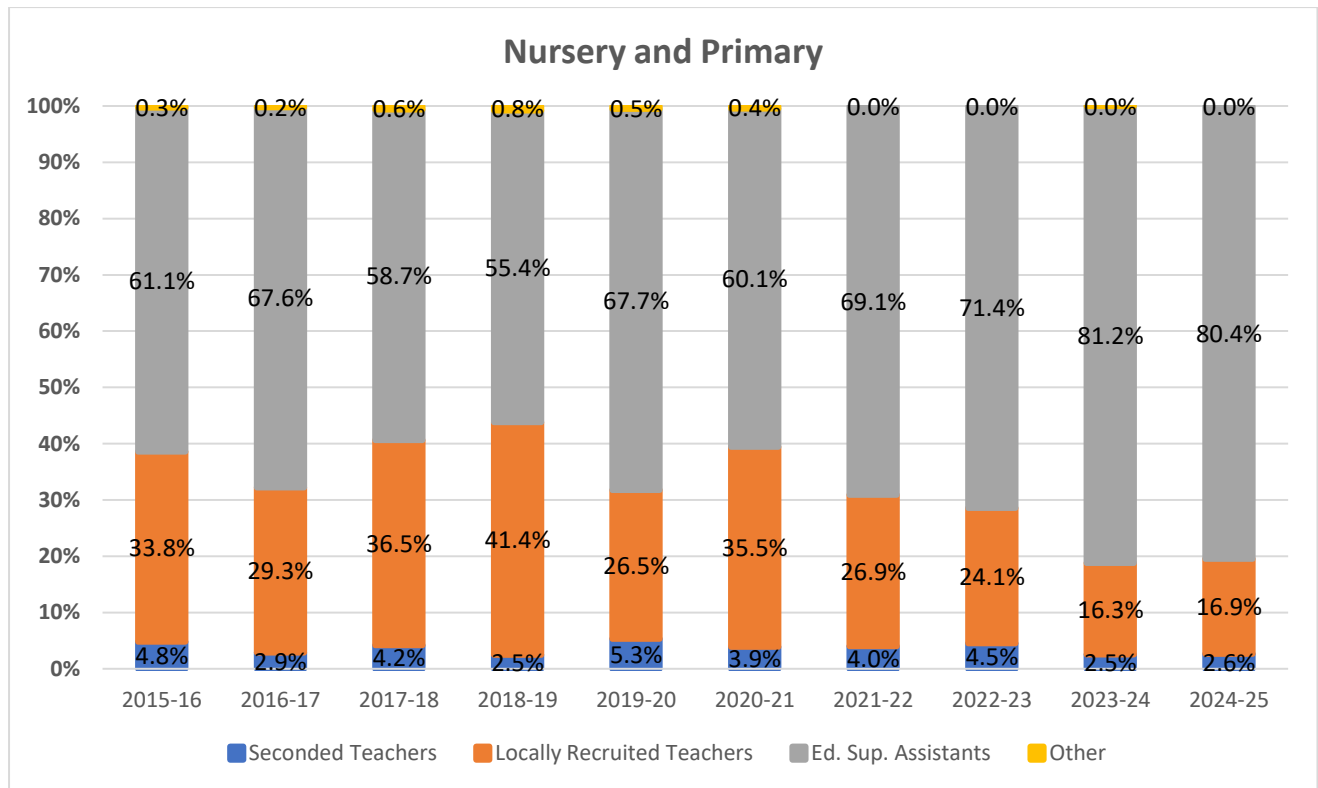
La part du temps consacré au Soutien éducatif par les Assistants au Soutien éducatif est de 74,6 %, entre les valeurs de 2022-2023 (66,3 %) et de 2023-2024 (77,2 %). La part du temps consacré au Soutien éducatif par les chargés de cours est de 21,9 % et se situe également entre les valeurs de 2022-2023 (28,7 %) et de 2023-2024 (19,4 %). Le soutien apporté par les enseignants détachés (3,5 %) se situe également entre la part du temps d'il y a deux ans (5 %) et celle de l'année dernière (3,1 %).

Le Graphique 10 ci-dessous illustre une diminution constante du temps consacré au SIA par les enseignants (détachés et chargés de cours) et une augmentation du temps consacré au SIA fourni par les assistants dans les cycles maternel et primaire au cours des quatre dernières années.

Tableau 18 : Soutien intensif A total par cycle assuré par les différentes professions

Profession	Maternel et primaire		Secondaire		Tous les cycles	
	Heures/semaine	%	Heures/semaine	%	Heures/semaine	%
Enseignants détachés	190,96	2,6%	149,35	4,5%	340,31	3,2%
Chargés de cours	1 222,99	16,9%	890,92	26,8%	2 113,91	20,0%
Assistants au soutien éducatif	5 817,02	80,4%	2 279,09	68,7%	8 086,11	76,7%
Autre	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
TOTAL	7 230,97	100%	3 319,36	100%	10 550,33	100%

Graphiques 10 et 11 : Temps consacré au SIA par cycle assuré par les différentes professions, en pourcentages



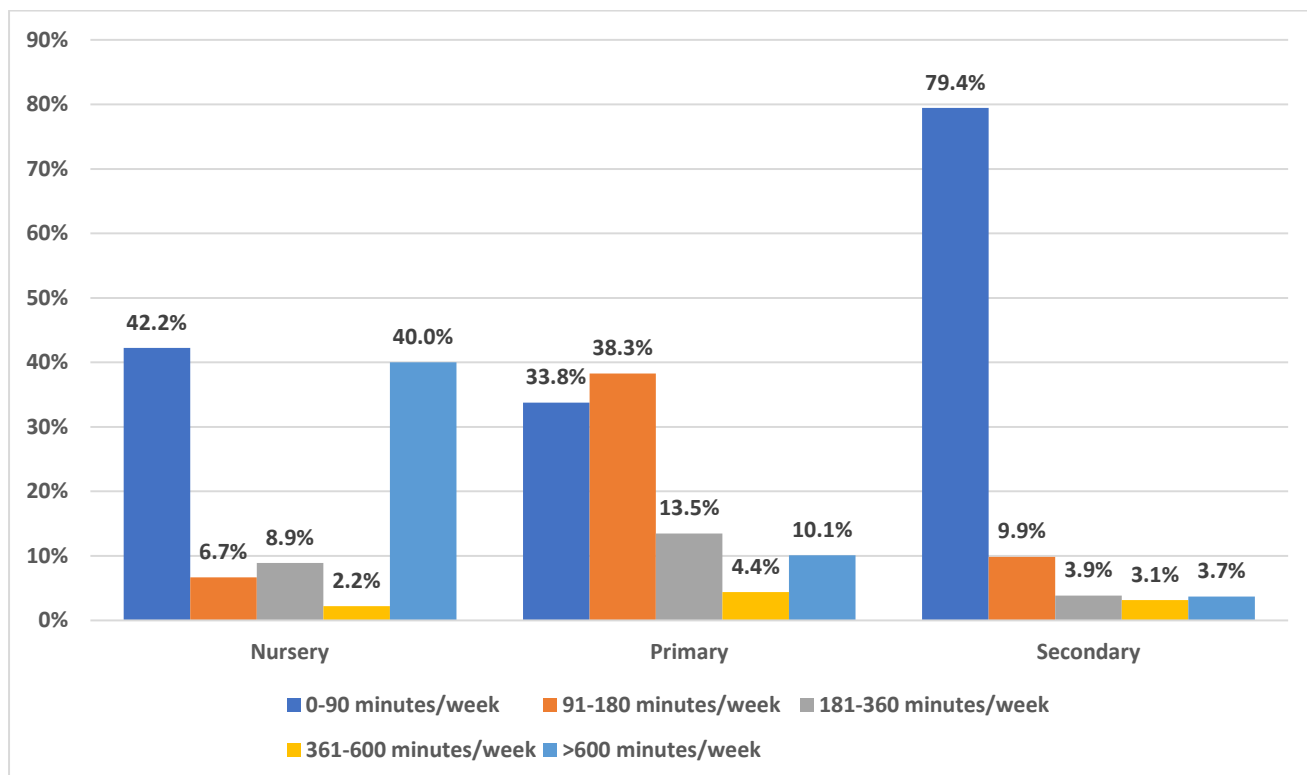
Concernant le nombre d'heures de SIA apporté aux élèves, les pourcentages dans les différentes catégories sont similaires à ceux des quatre dernières années : environ 60 % du SIA apporté ont une durée inférieure à 90 minutes par semaine, environ 20 % du SIA se situent dans une catégorie entre 91 et 180 minutes par semaine, environ 8 % du SIA sont apportés à raison de 181 à 360 minutes par semaine, environ 4 % du SIA sont apportés à raison de 361 à 600 minutes par semaine et la durée du soutien le plus intensif (plus de 600 minutes par semaine) est restée stable autour de 7 %.

Parmi les élèves bénéficiant du SIA au sein des Écoles européennes, la proportion d'élèves bénéficiant d'un temps alloué à l'assistance est de 36 % (802 élèves sur 2 209). À la maternelle, 87 % des conventions de SIA prévoient un temps alloué à l'assistance, contre 47 % à l'école primaire et 25 % au secondaire. Il existe une grande disparité entre les écoles ; la proportion d'élèves bénéficiant du SIA varie de 9,2 % dans certains établissements à 86 % dans d'autres.

Tableau 19 : Quantité de SIA par cycle

Quantité de SIA	Maternelle		Primaire		Secondaire		Total	
	Élèves	%	Élèves	%	Élèves	%	Élèves	%
0-90 minutes/semaine	19	42,2%	321	33,8%	885	79,4%	1 225	58,1%
91-180 minutes/semaine	3	6,7%	364	38,3%	110	9,9%	477	22,6%
181-360 minutes/semaine	4	8,9%	128	13,5%	43	3,9%	175	8,3%
361-600 minutes/semaine	1	2,2%	42	4,4%	35	3,1%	78	3,7%
>600 minutes/semaine	18	40,0%	96	10,1%	41	3,7%	155	7,3%
TOTAL	45	100%	951	100%	1 105	100%	2 110	100%

Graphique 12 : Proportion (en %) d'élèves bénéficiant du Soutien intensif A (en minutes par semaine), par cycle



II.13. Dispositions particulières

Depuis l'année scolaire 2021-2022, le rapport statistique contient des informations sur les dispositions particulières mises en place dans les différentes Écoles européennes et les différents cycles.

3 207 élèves ont bénéficié de dispositions particulières au cours de l'année scolaire 2024-2025. Par rapport à l'année dernière, cela représente une nouvelle augmentation de 1,7 %, après une forte augmentation (+49,3 %) entre 2021-2022 et 2022-2023, et une augmentation modérée l'année scolaire dernière (+8 %).

Tableau 20a : Nombre d'élèves bénéficiant de dispositions particulières

	2023-2024					2024-2025				
	Primaire	S1-S3	S4-S5	S6-S7	TOTAL	Primaire	S1-S3	S4-S5	S6-S7	TOTAL
Soutien général	199	70	60	65	394	136	111	89	79	415
Soutien modéré	203	160	105	55	523	197	47	56	42	342
SIB	11	7	16	3	37	8	15	5	0	28
SIA	522	480	266	224	1 492	517	521	320	240	1 598
Plusieurs types de soutien éducatif	12	73	45	28	158	20	70	32	17	139
Élèves ne bénéficiant d'aucun soutien éducatif	9	166	164	208	547	14	152	240	279	685
TOTAL	956	956	656	583	3 151	892	916	742	657	3 207

Tableau 20b : Nombre d'élèves bénéficiant de dispositions particulières par école

	2023-2024							2024-2025						
	Soutien général	Soutien modéré	SIB	SIA	Plusieurs types de soutien éducatif	Élèves ne bénéficiant d'aucun	TOTAL	Soutien général	Soutien modéré	SIB	SIA	Plusieurs types de soutien éducatif	Élèves ne bénéficiant d'aucun	TOTAL
Ali	5	2	0	25	0	19	51	15	4	0	23	0	8	50
Ber	8	6	1	13	0	0	28	1	8	0	25	0	7	41
B I	105	97	15	337	28	135	717	47	67	7	300	20	133	574
B II	145	201	1	126	57	70	600	160	210	5	209	69	102	755
B III	63	21	9	92	36	94	315	20	0	5	93	38	117	273
B IV	0	161	0	39	0	0	200	29	17	4	56	11	128	245
Frfr	1	2	0	80	0	18	101	11	12	0	95	0	30	148
Kar	7	1	0	36	0	32	76	6	1	3	45	0	31	86
L I	0	0	0	327	0	6	333	0	0	0	321	0	7	328
L II	0	0	0	312	0	10	322	0	0	0	284	0	8	292
Mol	0	0	2	22	0	0	24	83	0	2	35	0	0	120
Mun	29	3	9	63	19	107	230	23	8	2	88	1	114	236
Var	31	29	0	20	18	56	154	20	15	0	24	0	0	59
TOT	394	523	37	1 492	158	547	3 151	415	342	28	1 598	139	685	3 207

Tableau 21 : Types de dispositions particulières

Les chiffres surlignés en rouge correspondent aux dispositions particulières approuvées par le Conseil d'inspection secondaire/l'inspecteur en charge des dispositions particulières.

	2023-2024					2024-2025				
	Primaire	S1-S3	S4-S5	S6-S7	TOTAL	Primaire	S1-S3	S4-S5	S6-S7	TOTAL
Local séparé pour le test/examen/évaluation.	125	36	117	198	476	76	69	168	212	525
Modification des places attribuées	221	152	129	102	604	200	184	187	156	727
Prise d'un traitement et/ou d'une boisson requis par une pathologie.	32	5	9	23	69	24	4	9	34	71
Présence d'un assistant pour prendre soin de l'état physique d'un élève afin de garantir son bien-être et sa sécurité.	92	27	11	10	140	96	32	18	6	152
Recours à une aide à l'apprentissage habituellement utilisée en classe (p. ex. une loupe.	19	3	17	8	47	8	45	15	22	90
Une prothèse auditive, l'utilisation d'un système auditif FM, une aide à la basse vision, des lentilles colorées.	7	3	5	1	16	6	6	6	10	28
Pour les élèves daltoniens, les couleurs peuvent être remplacées par des mots sur le sujet du test/examen ou un lecteur peut lire les couleurs pour l'élève.	1	3	3	2	9	1	1	2	6	10
Aménagements apportés au format d'évaluation : taille du papier et de la police, contraste, alignement, interligne et pages imprimées. Une version papier et numérique en braille des examens peut également être mise à disposition.	125	130	79	74	408	62	82	99	77	320
Du temps supplémentaire peut être octroyé aux élèves dont le rythme de travail est influencé par leur handicap.	341	658	555	510	2.064	391	757	601	525	2 274
Utilisation d'applications/de logiciels approuvés en matière de correction orthographique en cas de dyslexie.	26	29	102	125	282	56	85	93	133	367
Non prise en compte des fautes d'orthographe dans les matières linguistiques en cas de dyslexie, lorsqu'un correcteur orthographique n'est pas accordé.	123	146	105	55	429	150	198	169	131	648
Pour les élèves sourds ou malentendants, les questions et les instructions lors des examens oraux sont données par écrit, les exercices utilisant des fichiers audio ou des vidéos sont remplacés par des exercices écrits, ou les élèves reçoivent un script du fichier audio ou de la vidéo.	2	0	1	1	4	2	0	1	1	4
Réponses écrites aux examens oraux par un candidat qui a de graves difficultés d'expression orale.	1	1	0	9	11	2	0	0	3	5
Utilisation d'un ordinateur de bureau ou portable, d'une tablette ou d'un appareil approprié et le logiciel approuvé correspondant pour remplacer l'écriture à la main.	44	177	204	239	664	59	195	182	238	674
Un facilitateur pour assister les élèves sourds ou malentendants, soit en langue des signes, soit en lecture sur les lèvres.	0	14	7	13	34	0	0	0	1	1
Un logiciel/appareil de reconnaissance automatique de la parole et de synthèse vocale approuvé ou un scribe pour transcrire mot à mot les réponses dictées de l'élève et pour relire les réponses de l'élève si nécessaire.	13	24	27	19	83	4	15	20	9	48
L'enregistrement audio des réponses lorsqu'aucun scribe n'est disponible.	1	2	0	4	7	0	0	0	0	0
Un logiciel/appareil de synthèse vocale approuvé ou un lecteur pour lire le document d'évaluation et relire les réponses. Dans ce cas, le délai supplémentaire de 25 % peut être accordé.	7	60	64	53	184	3	54	71	70	198
Un logiciel approuvé ou un prompteur pour aider un élève présentant de graves difficultés de concentration ou un handicap neurologique à prêter attention aux tâches d'évaluation.	35	85	77	47	244	2	80	77	66	225
Les écoles peuvent proposer l'inclusion de logiciels et de dispositifs spécifiques visant à permettre l'égalité d'accès et de chances.	5	0	0	0	5	2	28	15	14	59
Utilisation d'une simple calculatrice arithmétique dans les cas où aucune calculatrice n'est normalement autorisée, pour les élèves chez lesquels a été diagnostiquée une dyscalculie, une dyslexie, un TDAH ou un déficit de la mémoire de travail.	24	137	155	159	475	118	153	183	181	635
Autre	6	44	49	49	148	2	36	22	17	77
TOTAL	1 250	1 736	1 716	1 701	6 403	1 264	2 024	1 938	1 912	7 138

Les « autres » types de dispositions particulières consistaient principalement à utiliser un casque à réduction de bruit, une pièce calme, une inclusion à temps partiel dans d'autres niveaux, des temps de repos, un temps de sieste et une pièce sensorielle.

Outre ces dispositions particulières, 12 élèves (10 en primaire et 2 en secondaire) ont sauté une classe en 2024-2025 dans l'ensemble du système. Cela représente 5 élèves de plus qu'en 2023-2024.

III. Moyens nécessaires au Soutien éducatif

III.1. Les enseignants qui apportent toutes les formes de soutien

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, au total, 1 083 enseignants ont assuré le Soutien éducatif.

- 61,3 % (664) des enseignants, travaillaient au cycle secondaire, 35,8 % (388) aux cycles maternel et primaire et 2,9 % (31) travaillaient dans différents cycles.
- 68,6 % des enseignants chargés du Soutien éducatif étaient des chargés de cours et 31,4 % étaient des enseignants détachés.
- Le pourcentage d'enseignants détachés et de chargés de cours qui s'occupent du Soutien éducatif varie d'une année à l'autre, comme le montre le Tableau 22a.
- Le nombre total d'enseignants impliqués dans le Soutien éducatif est assez stable. Nous pouvons observer que le nombre d'enseignants qui apportent du soutien diffère sensiblement d'une école à l'autre. Alors que dans quatre écoles, nous pouvons observer une baisse significative du nombre total d'enseignants (Karlsruhe, Luxembourg I, Luxembourg II et Mol), nous pouvons observer la tendance inverse dans trois autres écoles (Bergen, Bruxelles I et Francfort).

Toutefois, les informations disponibles dans le Tableau 15 montrent que le nombre d'enseignants assurant un SIA est relativement stable.

Tableau 22a : Les enseignants qui assurent toutes les formes de soutien

	2022-2023					2023-2024					2024-2025				
	S*	CdC	TOT	S*	CdC	S*	CdC	TOT	S*	CdC	S*	CdC	TOT	S*	CdC
Ali	19	40	59	32,2%	67,8%	19	45	64	29,7 %	70,3 %	18	51	69	26,1%	73,9%
Ber	7	38	45	15,6%	84,4%	6	30	36	16,7 %	83,3 %	5	38	43	11,6%	88,4%
B I	33	88	121	27,3%	72,7%	33	87	120	27,5%	72,5%	39	91	130	30,0%	70,0%
B II	25	59	84	29,8%	70,2%	27	59	86	31,4%	68,6%	54	62	116	46,6%	53,4%
B III	23	67	90	25,6%	74,4%	28	55	83	33,7%	66,3%	24	57	81	29,6%	70,4%
B IV	31	47	78	39,7%	60,3%	25	44	69	36,2%	63,8%	20	53	73	27,4%	72,6%
FrF	22	76	98	22,4%	77,6%	12	75	87	13,8%	86,2%	27	75	102	26,5%	73,5%
Kar	15	34	49	30,6%	69,4%	20	41	61	32,8%	67,2%	20	34	54	37,0%	63,0%
Lux I	84	73	157	53,5%	46,5%	59	129	188	31,4%	68,6%	56	102	158	35,4%	64,6%
Lux II	33	65	98	33,7%	66,3%	28	65	93	30,1%	69,9%	22	52	74	29,7%	70,3%
Mol	15	29	44	34,1%	65,9%	8	31	39	20,5%	79,5%	5	15	20	25,0%	75,0%
Mun	22	83	105	21,0%	79,0%	17	77	94	18,1%	81,9%	22	69	91	24,2%	75,8%
Var	17	45	62	27,4%	72,6%	21	58	79	26,6%	73,4%	28	44	72	38,9%	61,1%
TOT	346	744	1 090	31,7%	68,3%	303	796	1 099	27,6%	72,4%	340	743	1 083	31,4%	68,6%

* S : Personnel détaché

- 60 % des enseignants étaient qualifiés pour enseigner à des élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques. 79,6 % des enseignants avaient acquis plus de trois ans d'expérience au

cours des cinq dernières années dans l'enseignement à des élèves qui ont des besoins éducatifs spécifiques.

Tableau 22b : Temps consacré au Soutien éducatif en 2023-2024 (en minutes)

Les Soutiens général, modéré et intensif B ont été affectés au personnel enseignant, tandis que le Soutien intensif A, a été affecté aux enseignants et aux Assistants au Soutien éducatif.

Nous pouvons observer que le temps alloué aux différents types de soutien varie d'une école à l'autre.

Compte tenu du temps total alloué au niveau du système pour les différents types de soutien (y compris le nombre d'heures de SIA allouées aux enseignants), le type de soutien auquel le plus de temps a été alloué est le Soutien intensif A.

Compte tenu du nombre d'heures affecté au personnel enseignant pour tous types de soutien, nous pouvons conclure que $110 + 107 = 217$ enseignants ETP ont participé au Soutien éducatif (méthode de calcul : Maternelle et Primaire – temps total en minutes ÷ 60 (minutes) ÷ 25,5 (heures par semaine) ÷ 36 semaines ; Secondaire = temps total ÷ 45 ÷ 21 ÷ 36)

	SG				SM				SIB				SIA			
	M	P	S	Total	M	P	S	Total	M	P	S	Total	M	P	S	Total
Ali	690	23 165	108 185	132 040	780	63 350	11 873	76 003	0	16 200	17 813	34 013	282 960	891 025	499 786	1 673 771
Ber	0	18 060	26 640	44 700	0	9 180	15 750	24 930	0	2 160	0	2 160	0	41 040	112 905	153 945
B I	39 770	383 955	62 820	486 545	19 470	211 140	77 940	308 550	3 240	110 160	48 420	161 820	233 022	4 123 750	203 644	4 560 416
B II	15 980	75 985	81 135	173 100	9 990	148 725	76 095	234 810	0	180	20 880	21 060	52 200	961 945	340 920	1 355 065
B III	12 960	119 880	72 990	205 830	6 480	144 720	27 720	178 920	0	0	1 620	1 620	136 620	1 426 140	1 016 700	2 579 460
B IV	8 415	122 055	68 445	198 915	8 910	105 930	35 100	149 940	0	23 265	21 960	45 225	143 550	1 267 770	1 054 440	2 465 760
Frf	26 280	52 839	11 920	91 039	0	147 693	15 120	162 813	1 080	48 758	0	49 838	0	231 660	165 240	396 900
Kar	12 960	74 520	13 320	100 800	2 160	78 840	20 655	101 655	0	12 420	11 565	23 985	0	335 160	205 515	540 675
L I	5 536	21 500	18 225	45 261	66 960	38 340	47 565	152 865	0	0	39 128	39 128	78 482	3 300 728	1 950 216	5 329 426
L II	21 600	50 400	28 080	100 080	21 600	193 150	22 185	236 935	11 880	21 060	17 820	50 760	282 960	1 210 120	722 070	2 215 150
Mol	6 660	84 915	97 430	189 005	0	0	82 980	82 980	0	0	1 530	1 530	42 180	356 205	514 485	912 870
Mun	12 420	108 540	90 855	211 815	8 100	43 776	12 825	64 701	0	18 900	16 830	35 730	0	103 680	160 380	264 060
Var	1 080	27 565	22 500	51 145	21 600	70 575	31 740	123 915	0	0	2 250	2 250	42 120	75 585	223 520	341 225
TOT	164 351	1 163 379	702 545	2 030 275	166 050	1 255 419	477 548	1 899 017	16 200	253 103	199 816	469 119	1 294 094	14 324 808	7 169 821	22 788 723

Tableau 22c : Temps alloué au SIA en 2023-2024 (en minutes)

	ISA															
	Maternelle		Primaire		Secondaire		TOTAL		Maternelle		Primaire		Secondaire		TOTAL	
	Assistants	Enseignants	Assistants	Enseignants	Assistants	Enseignants	Assistants	Enseignants	Assistants	Enseignants	Assistants	Enseignants	Assistants	Enseignants	Assistants	Enseignants
Ali	282 960	0	754 560	136 465	426 185	73 601	1 463 705	210 066	100,0%	0,0%	84,7%	15,3%	85,3%	14,7%	87,4%	12,6%
Ber	0	0	0	41 040	45 360	67 545	45 360	108 585	-	-	0,0%	100,0%	40,2%	59,8%	29,5%	70,5%
B I	201 162	31 860	3 451 270	672 480	144 604	59 040	3 797 036	763 380	86,3%	13,7%	83,7%	16,3%	71,0%	29,0%	83,3%	16,7%
B II	42 480	9 720	565 560	396 385	164 835	176 085	772 875	582 190	81,4%	18,6%	58,8%	41,2%	48,4%	51,6%	57,0%	43,0%
B III	133 380	3 240	1 268 100	158 040	822 960	193 740	2 224 440	355 020	97,6%	2,4%	88,9%	11,1%	80,9%	19,1%	86,2%	13,8%
B IV	124 740	18 810	1 006 740	261 030	957 420	97 020	2 088 900	376 860	86,9%	13,1%	79,4%	20,6%	90,8%	9,2%	84,7%	15,3%
Frf	0	0	54 000	177 660	0	165 240	54 000	342 900	-	-	23,3%	76,7%	0,0%	100,0%	13,6%	86,4%
Kar	0	0	241 740	93 420	171 720	33 795	413 460	127 215	-	-	72,1%	27,9%	83,6%	16,4%	76,5%	23,5%
Lux I	56 082	22 400	2 895 886	404 842	1 131 036	819 180	4 083 004	1 246 422	71,5%	28,5%	87,7%	12,3%	58,0%	42,0%	76,6%	23,4%
Lux II	239 760	43 200	786 240	423 880	493 695	228 375	1 519 695	695 455	84,7%	15,3%	65,0%	35,0%	68,4%	31,6%	68,6%	31,4%
Mol	42 180	0	304 530	51 675	486 180	28 305	832 890	79 980	100,0%	0,0%	85,5%	14,5%	94,5%	5,5%	91,2%	8,8%
Mun	0	0	0	103 680	0	160 380	0	264 060	-	-	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Var	42 120	0	71 280	4 305	78 840	144 680	192 240	148 985	100,0%	0,0%	94,3%	5,7%	35,3%	64,7%	56,3%	43,7%
TOT	1 164 864	129 230	11 399 906	2 924 902	4 922 835	2 246 986	17 487 605	5 301 118	90,0%	10,0%	79,6%	20,4%	68,7%	31,3%	76,7%	23,3%

III.2. Assistants au Soutien éducatif

Au total, 417 assistants travaillaient dans le domaine du Soutien éducatif au cours de l'année 2024-2025, la plupart d'entre eux (71 %) en maternelle et au primaire. Cela représente une augmentation de 10,6 % par rapport à l'année passée (377). En termes d'équivalent temps plein (ETP), cela représente 241,4 postes à temps plein (37,5 h), soit une augmentation de 24,1 % par rapport à l'année passée (194,5 ETP).

- Le plus grand nombre d'assistants en ETP travaillaient à Luxembourg I (50,4), puis à Bruxelles I (45,9), Bruxelles III (30,7), Bruxelles IV (26,6), Luxembourg II (19,8), Alicante (18,4), Munich (17,8) et Mol (14). Les autres écoles emploient entre 1,2 et 9,5 assistants en ETP. Les assistants des EE travaillant dans les écoles basées en Allemagne sont nommés par les autorités régionales et non par les écoles.
- Depuis 2021-2022, les qualifications des assistants sont réparties comme suit : Formation professionnelle en SEN/Soutien éducatif/éducation inclusive, enseignement secondaire supérieur, formation universitaire dans le domaine des besoins éducatifs spécifiques et du Soutien éducatif et formation universitaire dans d'autres domaines.
- 42,3 % des assistants étaient titulaires d'un diplôme universitaire, dont 85 % (36,7 % du total) détenaient un diplôme universitaire dans le domaine du Soutien éducatif et de l'Éducation inclusive.
- 34,8 % des assistants avaient un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur.
- 22,3 % des assistants avaient suivi une formation professionnelle.

Tableau 23 : Les Assistants au Soutien éducatif dans les Écoles européennes

	2022-2023							2023-2024							2024-2025						
	M et P	S	Dans différents cycles	TOTAL	M et P	S	Dans différents cycles	M et P	S	Dans différents cycles	TOTAL	M et P	S	Dans différents cycles	M et P	S	Dans différents cycles	TOTAL	M et P	S	Dans différents cycles
Ali	8	2	2	12	66,7%	16,7%	16,7%	11	4	1	16	68,8%	25,0%	6,3%	16	6	0	22	72,7%	27,3%	0,0%
Ber	2	3	0	5	40,0%	60,0%	0,0%	2	2	0	4	50,0%	50,0%	0,0%	0	2	0	2	0,0%	100,0%	0,0%
B I	67	4	1	72	93,1%	5,6%	1,4%	83	6	2	91	91,2%	6,6%	2,2%	89	14	3	106	84,0%	13,2%	2,8%
B II	17	3	0	20	85,0%	15,0%	0,0%	19	5	0	24	79,2%	20,8%	0,0%	22	4	0	26	84,6%	15,4%	0,0%
B III	28	23	0	51	54,9%	45,1%	0,0%	25	15	0	40	62,5%	37,5%	0,0%	25	17	0	42	59,5%	40,5%	0,0%
B IV	35	7	3	45	77,8%	15,6%	6,7%	35	10	1	46	76,1%	21,7%	2,2%	29	12	2	43	67,4%	27,9%	4,7%
Frf	6	0	0	6	100,0%	0,0%	0,0%	6	1	0	7	85,7%	14,3%	0,0%	7	2	0	9	77,8%	22,2%	0,0%
Kar	4	3	0	7	57,1%	42,9%	0,0%	8	3	0	11	72,7%	27,3%	0,0%	6	4	0	10	60,0%	40,0%	0,0%
L I	30	31	0	61	49,2%	50,8%	0,0%	47	34	1	82	57,3%	41,5%	1,2%	50	26	0	76	65,8%	34,2%	0,0%
L II	15	7	0	22	68,2%	31,8%	0,0%	20	8	0	28	71,4%	28,6%	0,0%	22	11	0	33	66,7%	33,3%	0,0%
Mol	7	4	0	11	63,6%	36,4%	0,0%	2	1	0	3	66,7%	33,3%	0,0%	8	10	0	18	44,4%	55,6%	0,0%
Mun	7	3	0	10	70,0%	30,0%	0,0%	13	2	0	15	86,7%	13,3%	0,0%	16	3	0	19	84,2%	15,8%	0,0%
Var	6	3	1	10	60,0%	30,0%	10,0%	7	2	1	10	70,0%	20,0%	10,0%	6	5	0	11	54,5%	45,5%	0,0%
TOT	232	93	7	332	69,9%	28,0%	2,1%	278	93	6	377	73,7%	24,7%	1,6%	296	116	5	417	71,0%	27,8%	1,2%

III.3. Coordination du Soutien éducatif

Le Tableau 24 ci-dessous indique le nombre de Coordinateurs du Soutien éducatif et le temps de coordination par semaine. Si le nombre de coordinateurs reste stable, le temps consacré/alloué à la coordination a augmenté de 4 227 minutes par semaine (16,6 %). Ce temps de coordination est financé à partir du budget consacré au Soutien éducatif, ce qui explique que les écoles ont une plus grande liberté et flexibilité.

Tableau 24 : Temps de coordination (en minutes hebdomadaires)

	2022-2023					2023-2024					2024-2025				
	Nombre de coordinateurs				Temps de coordination (en minutes hebdomadaires)	Nombre de coordinateurs				Temps de coordination (en minutes hebdomadaires)	Nombre de coordinateurs				Temps de coordination (en minutes hebdomadaires)
	M&P	S	Dans diff. cycles	Tot.		M&P	S	Dans diff. cycles	Tot.		M&P	S	Dans diff. cycles	Tot.	
Ali	1	1	0	2	405	1	2	0	3	765	1	2	0	3	1 080
Ber	1	1	0	2	690	1	1	0	2	720	1	1	0	2	930
B I	2	1	0	3	2 910	2	1	0	3	2 910	2	1	0	3	2 910
B II	2	2	0	4	3 060	2	2	0	4	3 925	2	2	0	4	4 440
B III	1	1	0	2	2 663	1	1	0	2	2 419	1	1	0	2	3 716
B IV	1	1	0	2	2 325	1	1	0	2	2 325	1	1	0	2	2 550
Frf	1	1	0	2	960	1	1	0	2	1 020	1	1	0	2	1 080
Kar	1	1	0	2	830	1	1	0	2	855	1	1	0	2	855
L I	1	2	0	3	3 083	1	3	0	4	3 195	2	3	0	5	4 095
L II	1	1	0	2	1 845	1	2	0	3	2 505	1	2	0	3	2 865
Mol	1	1	0	2	2 080	0	0	1	1	2 220	0	0	1	1	1 890
Mun	1	1	0	2	1 605	1	1	0	2	1 605	1	1	0	2	1 785
Var	0	0	3	3	1 500	2	1	1	4	1 065	1	1	2	4	1 560
TOT	14	14	3	31	23 955	15	17	2	34	25 529	15	17	3	35	29 756

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, au total,

- 35 coordinateurs contribuaient au Soutien éducatif, soit trois de moins que l'année précédente.
- Le nombre de Coordinateurs par école variait de un à quatre. Le nombre de Coordinateurs du Soutien éducatif est similaire dans les différentes écoles au niveau du système.
- 72,5 % d'entre eux avaient les qualifications requises pour enseigner à des élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques.
- 84,1 % avaient au moins 3 ans d'expérience dans l'enseignement à des élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques ainsi que dans le domaine de l'Éducation inclusive et du Soutien éducatif sur les 5 dernières années.

IV. Résultats des candidats au Baccalauréat européen bénéficiant de dispositions particulières

Ces dernières années, le rapport sur le Baccalauréat européen a fourni quelques informations relatives aux résultats au Baccalauréat européen des candidats bénéficiant de dispositions particulières pour le cycle du Baccalauréat européen. Il convient de noter que les élèves pour qui des dispositions particulières ont été approuvées en vue des épreuves écrites et orales du Baccalauréat européen ne sont pas nécessairement des élèves bénéficiant du Soutien intensif A. Cependant, la majorité des élèves bénéficiant de dispositions particulières ont bénéficié de l'une ou l'autre forme de Soutien éducatif. Les données recueillies concernent les candidats des Écoles européennes et des Écoles européennes agréées.

Tableau 25 : Résultats obtenus au Baccalauréat européen par les élèves bénéficiant de dispositions particulières et par l'ensemble des candidats (Données extraites des Rapports sur le Baccalauréat européen 2022, 2023, 2024 et 2025)

	2022		2023		2024		2025	
	Tous les candidats	Avec dispositions particulières	Tous les candidats	Avec dispositions particulières	Tous les candidats	Avec dispositions particulières	Tous les candidats	Avec dispositions particulières
Nombre de candidats	2 405	200	2 638	275	2 934	363	3 245	390
Nombre de garçons	1 216	109	1 349	165	1 453	206	1 552	190
Nombre de filles	1 189	91	1 289	110	1 481	157	1 693	200
Taux de réussite	99,42%	98,50%	99,55%	98,91%	99,42%	98,90%	99,66%	99,49%
Note finale moyenne (NFM)	77,45%	70,0%	77,02%	70,25%	77,03%	71,28%	77,76%	73,77%
NFM garçons	75,18%	68,18%	74,76%	69,09%	75,27%	70,64%	76,06%	72,16%
NFM filles	79,68%	72,18%	79,40%	71,98%	78,74%	72,13%	79,33%	75,31%
Note globale à l'écrit	72,73%	64,5%	71,65%	64,40%	70,74%	65,02%	72,30%	68,32%
Note globale à l'oral	81,30%	75,1%	81,45%	74,90%	81,65%	76,73%	82,15%	78,44%

Le nombre et la proportion de candidats bénéficiant de dispositions particulières ont sensiblement augmenté pour la session 2025 du Bac, parvenant à un niveau encore jamais atteint et affichant une hausse de 95 % par rapport à 2022 et de 7,4 % par rapport à la session 2024 du BAC.

La comparaison des principaux résultats du Baccalauréat européen nous montre que les résultats des candidats bénéficiant de dispositions particulières ne diffèrent pas beaucoup des résultats de l'ensemble des candidats au Baccalauréat européen. Les premiers obtiennent des notes inférieures à la moyenne, mais leur taux de réussite correspond à celui de l'ensemble des candidats (différence inférieure à 1 %). Les notes doivent être considérées à la lumière du nouveau système de notation, introduit pour la première fois lors du Bac 2021, selon lequel la note de passage ne correspond plus à 60 %, mais à 50 %.

Les dispositions particulières les plus courantes qui ont été accordées pour le BAC 2025 étaient les suivantes :

- +25 % de temps supplémentaire par examen écrit ;

- +25 % de temps supplémentaire pour la préparation des épreuves orales ;
- Utilisation d'un ordinateur avec ou sans correcteur orthographique ;
- Une salle séparée ;
- Utilisation d'une calculatrice ;
- Lecteur.

V. Budget affecté au Soutien éducatif

Les tableaux 26 et 27 ci-dessous montrent les coûts réels calculés pour l'année scolaire 2024-2025 et prennent en compte quatre douzièmes de la clôture des comptes 2024 et huit douzièmes de la clôture des comptes 2025.

Depuis le rapport 2023-2024, l'indicateur de "coût par cas" a été retiré du rapport, car ce n'est plus un indicateur comparable.

Ce rapport montre, dans le tableau 26, les coûts réels par élève calculés pour l'ensemble de la population scolaire en tant qu'indicateur concernant l'utilisation des ressources financières.

Dans le tableau 26, on peut voir que le coût par élève (par rapport à la population scolaire totale) s'étend de 567,87 € à Francfort jusqu'à 2 156,34 € à Luxembourg I.

Il importe de noter que plus de 99 % du budget alloué au soutien éducatif concernent les salaires. Par conséquent, l'avancement dans les échelons et les augmentations salariales annuelles ont une forte incidence sur le budget total alloué au soutien éducatif. De plus, comme la plupart des enseignants qui assurent le soutien éducatif sont des chargés de cours, dans certaines écoles, l'augmentation salariale engendrée par les mesures mises en place pour attirer et retenir des enseignants qualifiés a un impact sur le budget du soutien éducatif.

Tableau 26 : Coûts annuels pour l'année scolaire 2024-2025

A	B	C	D	E	F
Ecole	Coûts	% du coût total	Nombre d'élèves (population totale)	% de la population scolaire	Par rapport à la population scolaire (B/D)
Ali	1 546 640,85 €	4,8%	1 091	3,7%	1 417,64 €
Ber	368 877,79 €	1,1%	488	1,7%	755,90 €
B I	5 613 027,26 €	17,4%	4 447	15,2%	1 262,21 €
B II	2 396 662,03 €	7,4%	3 843	13,2%	623,64 €
B III	2 945 302,84 €	9,1%	3 212	11,0%	916,97 €
B IV	3 016 900,52 €	9,4%	3 212	11,0%	939,26 €
Frf	931 873,59 €	2,9%	1 641	5,6%	567,87 €
Kar	690 219,88 €	2,1%	970	3,3%	711,57 €
L I	7 165 521,51 €	22,2%	3 323	11,4%	2 156,34 €
L II	3 670 822,82 €	11,4%	2 836	9,7%	1 294,37 €
Mol	1 358 900,65 €	4,2%	716	2,5%	1 897,91 €
Mun	1 314 316,75 €	4,1%	2 086	7,2%	630,07 €
Var	1 203 264,10 €	3,7%	1 308	4,5%	919,93 €
TOT	32 222 330,60 €	100%	29 173	100%	1 104,53 €

Tableau 27 : Part des dépenses liées au soutien éducatif par rapport aux dépenses totales par écoles sur trois années scolaires (2022-2023 à 2024-2025)*

	2022-2023			2023-2024			2024-2025		
	Dépenses totales	Dépenses pour le soutien édu.	%	Dépenses totales	Dépenses pour le soutien édu.	%	Dépenses totales	Dépenses pour le soutien édu.	%
Ali	16 720 098,11 €	667 540,73 €	3,3% 4,0%	18 015 180,06 €	1 133 940,90 €	4,5% 6,3%	18 971 708,00 €	1 546 640,85 €	6,1% 8,2%
Ber	10 312 937,35 €	275 836,58 €	4,5% 2,7%	11 387 815,84 €	301 443,17 €	5,2% 2,6%	12 123 767,33 €	368 877,79 €	6,8% 3,0%
B I	51 042 031,47 €	3 846 101,94 €	6,5% 7,5%	54 346 426,57 €	4 605 956,91 €	6,3% 8,5%	58 836 746,00 €	5 613 027,26 €	6,6% 9,5%
B II	47 874 909,89 €	2 103 893,14 €	4,8% 4,4%	51 802 720,28 €	2 227 185,61 €	4,8% 4,3%	54 761 257,67 €	2 396 662,03 €	5,5% 4,4%
B III	38 833 189,22 €	2 808 229,69 €	5,7% 7,2%	40 490 446,11 €	2 724 560,48 €	5,3% 6,7%	42 504 913,33 €	2 945 302,84 €	5,9% 6,9%
B IV	36 105 271,60 €	2 328 277,78 €	3,7% 6,4%	38 960 078,10 €	2 669 101,27 €	3,9% 6,9%	42 698 658,78 €	3 016 900,52 €	4,2% 7,1%
Frf	22 253 666,85 €	879 607,01 €	4,8% 4,0%	24 167 084,09 €	950 556,87 €	4,8% 3,9%	25 297 746,00 €	931 873,59 €	6,0% 3,7%
Kar	14 081 727,33 €	759 982,34 €	3,1% 5,4%	15 237 321,18 €	778 481,05 €	4,3% 5,1%	16 559 255,61 €	690 219,88 €	4,7% 4,2%
Lux I	45 281 078,04 €	5 492 322,05 €	13,3% 12,1%	48 945 630,28 €	6 216 114,10 €	14,8% 12,7%	52 705 682,26 €	7 165 521,51 €	16,6% 13,6%
Lux II	36 715 307,00 €	2 969 978,90 €	10,9% 8,1%	38 404 281,17 €	3 212 015,90 €	12,7% 8,4%	41 329 003,00 €	3 670 822,82 €	14,1% 8,9%
Mun	31 585 583,35 €	1 002 744,19 €	4,7% 3,2%	33 367 800,01 €	1 218 237,89 €	4,0% 3,7%	35 450 636,67 €	1 358 900,65 €	4,9% 3,8%
Mol	14 851 412,19 €	1 273 426,90 €	4,5% 8,6%	15 428 526,43 €	1 312 831,70 €	4,9% 8,5%	16 526 527,33 €	1 314 316,75 €	5,7% 8,0%
Var	20 594 502,76 €	1 215 785,55 €	2,9% 5,9%	21 622 306,05 €	1 271 798,26 €	2,4% 5,9%	21 997 512,00 €	1 203 264,10 €	2,3% 5,5%
TOT	386 251 715,17 €	25 623 726,81 €	6,4% 6,6%	412 175 616,16 €	28 622 224,11 €	6,7% 6,9%	439 763 413,98 €	32 222 330,60 €	7,6% 7,3%

* La proportion d'élèves bénéficiant du SIA comparée à la population scolaire totale apparaît en rouge.

Le tableau 28 ci-dessous montre l'affectation et l'utilisation du budget et les dépenses du soutien éducatif par école. La colonne « Budget » mentionne le budget affecté tel qu'approuvé par le Conseil supérieur. La colonne (« Exécution ») indique les dépenses réelles ou l'utilisation réelle du budget.

Pour chaque école, la ligne budgétaire « Rémunérations » couvre les salaires, charges sociales et autres coûts liés au personnel en rapport avec le soutien éducatif, alors que la ligne budgétaire « Equipement » couvre l'équipement et le matériel en rapport avec le soutien éducatif.

Tableau 28 : Budget et dépenses liées au soutien éducatif (en Euros)

	2022		2023		2024		2025	
	Budget	Exécution	Budget	Exécution	Budget	Exécution	Budget	Exécution
Alicante	492 247	491 985	755 319	755 319	1 325 915	1 323 252	1 703 531	1 658 335
Rémunérations	488 454	488 454	754 742	754 742	1 307 905	1 305 242	1 699 031	1 653 875
Equipment	3 793	3 531	577	577	18 010	18 010	4 500	4 461
Bergen	262 818	262 642	282 434	282 434	311 752	310 948	397 843	397 843
Rémunérations	261 208	261 027	280 436	280 436	311 000	310 196	394 160	394 160
Equipment	1 610	1 615	1 997	1 997	752	752	3 683	3 683
Bruxelles I	3 302 745	3 299 635	4 119 335	4 119 335	4 849 268	4 849 268	5 996 231	5 994 907
Rémunérations	3 298 995	3 295 900	4 111 481	4 111 481	4 819 196	4 819 196	5 965 985	5 965 985
Equipment	3 750	3 735	7 855	7 855	30 072	30 072	30 246	28 923
Bruxelles II	1 872 261	1 868 804	2 238 945	2 221 438	2 353 236	2 230 060	2 532 017	2 479 963
Rémunérations	1 857 261	1 857 029	2 218 445	2 203 210	2 335 966	2 215 811	2 509 772	2 463 385
Equipment	15 000	11 775	20 500	18 228	17 270	14 248	22 245	16 579
Bruxelles III	2 860 068	2 854 734	2 797 615	2 784 978	2 760 805	2 694 352	3 070 823	3 070 778
Rémunérations	2 845 664	2 840 330	2 781 971	2 769 335	2 732 642	2 666 199	3 043 665	3 043 620
Equipment	14 404	14 404	15 644	15 643	28 163	28 153	27 158	27 158
Bruxelles IV	2 023 375	2 018 432	2 650 104	2 483 201	2 767 519	2 762 052	3 145 246	3 144 325
Rémunérations	2 011 375	2 006 757	2 639 304	2 475 420	2 747 619	2 746 401	3 112 156	3 111 572
Equipment	12 000	11 675	10 800	7 781	19 900	15 650	33 090	32 753
Francfort	868 187	850 556	896 182	894 133	982 781	978 769	964 500	908 426
Rémunérations	865 187	849 567	893 182	891 897	979 781	977 336	963 000	907 022
Equipment	3 000	989	3 000	2 235	3 000	1 433	1 500	1 404
Karlsruhe	768 000	755 085	798 000	762 431	796 320	786 506	643 367	642 077
Rémunérations	760 000	751 972	790 000	759 712	786 000	779 061	632 467	632 467
Equipment	8 000	3 113	8 000	2 719	10 320	7 445	10 900	9 610
Luxembourg I	4 770 812	4 744 508	5 989 704	5 866 229	6 492 716	6 391 057	7 672 190	7 552 754
Rémunérations	4 766 883	4 740 579	5 971 923	5 848 448	6 470 655	6 368 998	7 658 369	7 538 933
Equipment	3 929	3 929	17 781	17 781	22 061	22 059	13 821	13 821
Luxembourg II	2 740 391	2 740 391	3 084 773	3 084 773	3 275 697	3 275 637	3 868 416	3 868 416
Rémunérations	2 732 027	2 732 027	3 075 306	3 075 306	3 251 704	3 251 644	3 849 768	3 849 768
Equipment	8 364	8 364	9 467	9 467	23 993	23 993	18 647	18 647
Mol	834 521	833 861	1 106 805	1 087 186	1 283 764	1 283 764	1 399 985	1 396 469
Rémunérations	830 771	830 126	1 101 625	1 082 006	1 279 061	1 279 061	1 393 625	1 392 488
Equipment	3 750	3 735	5 180	5 180	4 703	4 703	6 360	3 982
Munich	1 458 445	1 172 698	1 337 708	1 323 791	1 315 335	1 307 352	1 337 000	1 317 799
Rémunérations	1 454 945	1 171 164	1 330 408	1 322 621	1 306 110	1 306 108	1 334 000	1 315 690
Equipment	3 500	1 534	7 300	1 170	9 225	1 244	3 000	2 110
Varese	1 201 261	1 122 264	1 266 365	1 262 546	1 277 326	1 276 424	1 166 684	1 166 684
Rémunérations	1 186 261	1 113 264	1 257 365	1 253 546	1 268 326	1 267 424	1 151 584	1 151 584
Equipment	15 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	15 100	15 100

VI. Activités de formation et de coordination

VI.1. Activités de formation mises en place au niveau de l'école

Toutes les écoles ont déclaré avoir organisé des formations spécifiques sur l'inclusion, le soutien scolaire et l'éducation spécialisée.

Tableau 29 : Activités de formation mises en place au niveau de l'école

Experts externes				Expertise interne			Journée pédagogique			Autres activités de FPC		
École	Heures	Domaine	Pers onn el	Heure s	Domaine	Pers onn el	Heure s	Domaine	Pers onn el	Heure s	Domaine	Pers onn el
Ali	4	Anxiété-Dyscalculie	50				6	Inclusion-Hautes capacités-Médias sociaux	150			
Ber							4	UDL (Universal Design for Learning)	Tous les collègues			
B I	17	Neurodiversité/inclusion/communication non violente	440	14	TSA (trouble du spectre autistique) et dyslexie Utiliser l'IA dans l'enseignement	150	10	Neurodiversité	300			
B II	9	I-pad en classe (pour les enseignants de soutien à l'apprentissage) TDAH (déficit de l'attention/trouble de l'hyperactivité) pour les assistants	37				5	I-pad en classe (pour les enseignants de soutien à l'apprentissage) Comment soutenir l'étudiant dans le besoin	26			
B III	8	Bien-être, techniques de manipulation manuelle, douance	36	4	Applications interactives pour l'apprentissage motivationnel, la planification	48	3	Boîte à outils pour les différents problèmes des élèves	40	8	Cercle de l'assistant SEN	16
B IV	9	Comment communiquer, accompagner et inclure les élèves avec autisme et difficultés d'apprentissage, 3x3 heures de formation par enseignant spécialisé + psychologue de l'école Nos Pilifs, méthodes Teach et Aba	30		Organisation du soutien au sein de l'EEB4 pour les nouveaux membres du personnel	Nouveaux collègues		Enseigner aux élèves à avoir un geste d'écriture approprié - comment ajuster votre enseignement pour aider les élèves à corriger leur difficulté d'écriture (geste) - Formation du personnel enseignant et assistant par un graphologue,	60		Groupe de travail sur l'inclusion : mise en œuvre d'outils et de projets : « Trouvez votre coin de paix » en maternelle, activité de cuisine inclusive, pack de bienvenue pour les nouveaux assistants, outils communs de collecte de points de partage pour l'inclusion	
		Fonctions exécutives et besoins spécifiques : comment accompagner les	40		Promotion/progression/répétition et évaluation en lien avec	Tous les		Présentation d'un soutien dans l'EEB4 pour 2 groupes Erasmus visitant l'école.	16			

Experts externes				Expertise interne			Journée pédagogique			Autres activités de FPC		
École	Heures	Domaine	Pers onn el	Heure s	Domaine	Pers onn el	Heure s	Domaine	Pers onn el	Heure s	Domaine	Pers onn el
		élèves ayant des besoins particuliers en tenant compte des neurosciences et des stratégies pédagogiques adaptées			les nouveaux rapports scolaires	collègues					dédiés au personnel, Journée mondiale du syndrome de Down (21 mars) : rassembler l'école autour de la question de la différence, sensibiliser aux caractéristiques du syndrome de Down et aux forces de nos élèves concernés, Activités et ateliers animés par des élèves atteints du syndrome de Down.	
		Inclusion des élèves autistes pour les locuteurs NL de notre école par Het Raster	10		Échange de pratiques entre enseignants L2 et assistants L2	6		Soutenir la motivation autonome des étudiants, Conférence / discussion sur la motivation autonome et contrôlée, leurs impacts sur l'apprentissage, les voies (besoins psychologiques), et comment reconnaître quel type de motivation les étudiants ont.				
		Comment apprendre à écrire en maternelle/P1? Comment identifier rapidement les difficultés d'écriture et de motricité fine en maternelle et en P1?	20		Comment mettre en œuvre un « trouver votre coin de paix » en maternelle et P1	Tous les collègues P1						
Fr	12	Dyslexie, formation I-pad, difficultés d'apprentissage	60	2	Instabilités émotionnelles, aptitudes sociales	60					L'école a fourni l'accès à FOBIZZ (une plateforme de formation allemande), De nombreux enseignants ont choisi des cours individuels adaptés à leurs besoins d'apprentissage de soutien éducatif	
Kar	9	TDAH, dyslexie générale formation, dyslexie et l'utilisation de la capacité de notes	20	5	Politique d'évaluation	50	Journée complète	IA, bien-être	Tous les collègues	12	Forum des enseignants à Chypre 2025 (bien-être)	3
Lux I	71	Dys / TDAH / autisme / inclusion	178	25.5	Fonctions exécutives / progression / Dispositions particulières BAC / Formation I-pad / De p5 à s1	210	7,5	Formation des assistants / communication / Utilitaire Poppins / Conférence plénière avec M. Meirieu	240	1590	Adapter les activités aux élèves / Erasmus	2
Lux II	Pri: 13.5; Sec : 18.30	<u>Primaire</u> : « apprendre à apprendre » pour les enseignants et pour les parents, formation « DALZA », yoga pour les enseignants <u>Secondaire</u> : Potentiel intellectuel élevé;	Pri:180; Sec : 120	Pri:17; Sec : 14,30 h	<u>Primaire</u> : « Matific », Active inspire, Rapports scolaires, Cours d'art créatif, Mouvements musicaux, Sport différemment, Jeux en récréation, L2 avec « linguascope », UDL, Digital Learning Framework ;	Primaire 130 chaque; Sec: 199	Pri:6; Sec : 2h	<u>Primaire</u> : autisme; <u>Secondaire</u> : neurodiversité	Pri:180	Pri:4; Sec: 4h	<u>Primaire</u> : durabilité; <u>Secondaire</u> : Nota comme outil pour la dyslexie	

Experts externes				Expertise interne			Journée pédagogique			Autres activités de FPC		
École	Heures	Domaine	Pers onn el	Heure s	Domaine	Pers onn el	Heure s	Domaine	Pers onn el	Heure s	Domaine	Pers onn el
		Fonctions exécutives; Inclusion; Autisme; Dyslexie			Secondaire : Évaluations écrites accessibles, UDL, Dispositions particulières, Inclusion, Équité, Santé mentale, 1ers soins							
Mol	50	Besoins particuliers, APP	70	100	UDL, élèves à besoins spécifiques	5	8	Autisme, Défi	70			
Mun	6+3	Diagnostic : contenu, test, interprétation	20+ 60	10+	Les technologies d'assistance, les arrangements universels (UDL), les dispositions particulières, la dyslexie, l'ADD, le diagnostic	50	2	ADHS, apprentissage actif	12	?	UDL	
Var	7	UDL	110									

VI.2. Activités de formation développées au niveau du système

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, les activités de formation ont été menées au niveau central, notamment le développement et la mise à disposition d'une formation en ligne sur la Conception universelle de l'apprentissage pour les enseignants et la formation continue ces Coordinateurs du Soutien éducatif.

VII. Constatations effectuées

- Les informations relatives à la proportion d'élèves bénéficiant du SIA, y compris d'une assistance, indiquent que l'attribution de l'aide est concentrée dans des cycles spécifiques et utilisée différemment selon les écoles, ce qui témoigne de modèles de soutien différents au sein du système.
- Référence à la proportion d'élèves bénéficiant d'un SIA, y compris d'une assistance, notamment en maternelle et en primaire.
- Augmentation constante du nombre d'élèves bénéficiant d'un SIA, ce qui n'est pas observé dans les autres types de soutien. Nombre très élevé d'élèves bénéficiant d'un SIA dans certaines écoles.
- Temps alloué au Soutien éducatif.
- La plus grande partie du temps alloué au Soutien éducatif, soit 74,6 %, est fournie par les Assistants au Soutien éducatif.
- Augmentation du temps alloué à la coordination du Soutien éducatif (16,6 %).
- Dispositions particulières - Le nombre d'élèves bénéficiant d'une « tolérance pour les fautes d'orthographe » dans le cycle du baccalauréat a plus que doublé.
- Le nombre total d'élèves bénéficiant de **dispositions particulières** reste élevé dans l'ensemble du système, ce qui confirme leur importance pour garantir un accès équitable à l'apprentissage et à l'évaluation.
- Des **différences considérables persistent entre les écoles** dans l'utilisation des dispositions particulières, ce qui suggère des différences dans les pratiques d'identification, les processus de documentation et la mise en œuvre locale.
- Les dispositions particulières sont le plus souvent accordés en cas **de difficultés d'apprentissage et de besoins liés à l'évaluation**, en particulier dans les matières linguistiques.
- En général, le recours aux différentes dispositions particulières reste stable.

VIII. Domaines dans lesquels approfondir la réflexion au niveau des écoles et du système

L'analyse statistique des mesures de Soutien éducatif prévues pour 2024-2025 met en évidence un certain nombre de questions stratégiques qui nécessitent une réflexion approfondie tant au niveau des **écoles** qu'au niveau du **système** afin de garantir l'équité, la cohérence et la durabilité dans l'ensemble du système des Écoles européennes.

1. Équité et cohérence du Soutien éducatif

Des différences significatives persistent entre les écoles concernant la proportion d'élèves bénéficiant de différentes formes de Soutien éducatif. Cela nécessite une réflexion sur **l'interprétation et la mise en œuvre cohérentes de la Politique en matière de Soutien éducatif**, afin de garantir que les besoins comparables des élèves soient satisfaits par des mesures de soutien comparables dans l'ensemble du système.

2. Clarification des catégories de Soutien

Les variations dans l'utilisation des Soutiens général, modéré et intensif B suggèrent la nécessité de clarifier davantage **l'objectif, les seuils et les résultats escomptés** de chaque catégorie de soutien, et d'éviter les différences motivées principalement par les pratiques organisationnelles plutôt que par les besoins des élèves.

3. Augmentation soutenue du Soutien intensif A (SIA)

La croissance continue du SIA soulève des questions concernant la **viabilité à long terme**, les stratégies d'intervention précoce et l'équilibre entre le soutien individuel intensif et les pratiques inclusives en classe.

4. Transitions entre les cycles

Les besoins en matière de soutien, en particulier de SIA, ont tendance à augmenter aux moments clés de transition, notamment entre le primaire et le secondaire. Le renforcement de la **planification de la transition et de la continuité du soutien** reste un domaine prioritaire à développer.

5. Concentration du Soutien dans les matières clés

La concentration persistante du Soutien éducatif dans les **langues et les mathématiques** à tous les niveaux invite à réfléchir aux exigences des programmes scolaires, aux approches pédagogiques et aux stratégies préventives dans l'enseignement général.

6. Répartition des ressources humaines

Le rôle croissant des **Assistants au Soutien éducatif et le niveau élevé du Soutien éducatif qu'ils apportent (74,6 %)**, en particulier dans les cycles maternel et primaire, soulignent la nécessité de réfléchir à **l'équilibre des responsabilités**, à la formation et à la coordination pédagogique entre les enseignants et les assistants.

7. Utilisation des données pour le développement des écoles et du système

Les écoles sont encouragées à utiliser leurs propres données de manière plus systématique pour **l'évaluation interne et la planification**, tandis qu'au niveau du système, un suivi continu est essentiel pour soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et des orientations ciblées.